

2045

ENV/03/93

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE



**ANALYSE-BILAN DU PROJET
NATIONAL P.F.I.E./TCHAD**

N'DJAMENA, Mars 1993

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE



ANALYSE-BILAN DU PROJET
NATIONAL P.F.I.E./TCHAD

N'DJAMENA, Mars 1993



S O M M A I R E

	Pages
AVERTISSEMENT	i
AVANT-PROPOS	ii
CADRE DE L'EVALUATION	1
1. Origine de l'évaluation	1
2. Dispositif de la prise d'information	1
PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION	
SOMMAIRE DU PROJET ET DE SON EVOLUTION	5
DEUXIEME PARTIE : FACTEURS D'INFLUENCE ET EXIGENCES EXTERIEURES	7
2.1 Les pressions extérieures sur le projet	7
2.2 Le degré de pertinence des problèmes à résoudre	8
2.3 La structure d'organisation du projet face aux influences extérieures	8
TROISIEME PARTIE : LA DYNAMIQUE DU PROJET SON IMPACT ET SES EFFETS	9
3.1 Des intentions du projet aux finalités et aux objectifs généraux à atteindre / atteints	9
3.2 Des objectifs intermédiaires (buts recherchés / atteints à travers le projet) aux objectifs généraux visés	9
3.3 Des objectifs spécifiques du Projet (des buts recherchés / atteints par le projet lui- même), aux objectifs intermédiaires	11

QUATRIEME PARTIE : FONCTIONNEMENT DU PROJET : DES FONCTIONS AUX REALISATIONS	17
4.1 Le contrat à remplir	17
4.2 Le contrat rempli	22
CINQUIEME PARTIE : LA MISE EN OEUVRE DU PROJET : INTRANTS ET MOYENS DEPLOYES	26
5.1 "Inputs"	26
5.2 Modalités et calendrier d'exécution du projet	31
SIXIEME PARTIE : APPRECIATION DU PROJET : L'ANALYSE-BILAN	34
6.1 Efficacité du projet	34
6.2 Conformité du projet	35
6.3 Pertinence du projet	37
6.4 Cohérence du projet	38
6.5 Efficience du projet	39
6.6 Viabilité du projet	40
CONCLUSIONS	41
ANNEXES	42

A V E R T I S S E M E N T

Les opinions, commentaires et observations contenus dans ce rapport émanent de l'équipe d'évaluation du PFIE/TCHAD dont la liste apparaît en avant-propos.

Le Comité National d'Orientation (CNO) du PFIE/TCHAD, réuni en sa séance du 05 Avril 1993 a adopté ce rapport d'évaluation interne du PFIE/TCHAD (voir annexe 6).

A V A N T P R O P O S

Cette analyse-bilan du PFIE/TCHAD a été réalisée par une équipe composée de :

MM. - NOMAYE MADANA, Chef de Projet National du PFIE

- MOBELE DOUMRO, Chef de l'Equipe de Formation du PFIE/TCHAD

- DOUNGOUSS MAHAMAT, Chef du Service d'Evaluation du Ministère de l'Education Nationale

- CHAKNA MABISSOUMI, membre du Service d'Evaluation du Ministère de l'Education Nationale

- DOLMIAN NDIKIBAYE, Direction des Forêts et de Protection de l'Environnement

et avec le concours des Directeurs et maîtres des Ecole PFIE.

Monsieur KOULATOLOUM Nazaire a assuré la dactylographie du rapport final.

CADRE DE L'EVALUATION

1. ORIGINE DE L'EVALUATION

Le dernier Atelier Technique Régional tenu à PRAIA en Décembre 1992 a décidé de l'évaluation interne du PFIE. La raison de cette évaluation interne est d'apporter des éléments supplémentaires d'appréciation à l'évaluation externe du PFIE qui était prévue pour le mois de Mars 1993.

Au plan pratique, l'Equipe de Coordination Régionale du PFIE était chargée de la conception, de l'orientation et de l'élaboration des instruments de cette évaluation interne. Chaque volet national du PFIE se devait de recueillir les données sur le terrain, les traiter et retourner un rapport d'évaluation à la Coordination Régionale du PFIE.

2. DISPOSITIF DE LA PRISE D'INFORMATION AU NIVEAU DU PFIE/TCHAD

2.a Les référents

Les textes fondamentaux de référence de base pour l'évaluation du PFIE/TCHAD sont :

- 1) la Convention de Financement
- 2) le Protocole d'Accord d'Exécution du PFIE entre le CILSS et la République du Tchad
- 3) le Document sur les Considérations, Orientations et Méthodologie pour un bilan du PFIE élaboré par la Coordination Régionale.

2.a.1 La Convention de Financement

La Convention de Financement N° 4254/REG entre la Communauté Economique Européenne et Les Etats membres du CILSS signée à OUAGADOUGOU le 27 Juin 1989 fixe les termes de référence du PFIE ainsi que les dispositions techniques et administratives de son exécution.

2.a.2 Le Protocole d'Accord d'Exécution

Au niveau du Tchad, un Protocole d'exécution du PFIE entre le CILSS et la République du Tchad a été signé le 17 Mars 1990 à N'Djaména par le Ministre de l'Education Nationale, le 22 Mars 1990 par le Ministre du Plan et de la Coopération, Ordonnateur National du FED, et le Délégué de la CCE en République du Tchad, et le 28 Mars 1990 à OUAGADOUGOU par le Secrétaire Exécutif du CILSS, Ordonnateur Régional du FED.

Ce protocole d'accord fixe le contenu du programme, le cadre de son exécution, les engagements des partenaires et les modalités de gestion et d'exécution du programme.

2.a.3 Considérations, Orientations et Méthodologie pour un bilan du PFIE

Pour permettre une meilleure synthèse à caractère régional des évaluations internes des neufs (9) volets nationaux du PFIE, un document élaboré par la Coordination Régionale du PFIE fixe le cadre et les grandes lignes de l'évaluation interne du PFIE. Ce document contient donc les termes de référence de l'évaluation (voir annexe N° 1).

Dans le cas du PFIE/TCHAD, ce document a été scrupuleusement respecté pour la présentation des résultats. Néanmoins les résultats bruts obtenus ainsi que les instruments de prise d'information sont mis en annexe pour d'autres consultations éventuelles.

2.b L'échantillonnage

L'échantillonnage des écoles PFIE a été déterminé par le document de la Coordination Régionale (5 écoles de la première ou deuxième génération - 10 maîtres - 25 sur 250 élèves - 5 Directeurs d'Ecole - 3 parents d'élèves ou Responsables villageois par Ecole PFIE).

La constitution de l'échantillonnage du PFIE/TCHAD a été faite de la manière suivante :

- Les cinq écoles ont été prises parmi les 40 premières écoles PFIE.

- 3 Inspections de l'Enseignement Elémentaire sont concernés. L'Inspection de l'Enseignement Elémentaire du Chari-Baguirmi Nord-Ouest (20 Ecoles), l'Inspection de l'Enseignement Elémentaire du Chari-Baguirmi Sud-Est (16 écoles) et l'Inspection de l'Enseignement Elémentaire du Mayo-Kébbi/EST (4 écoles).

- Le choix des écoles a été opéré par rapport aux sites écologiques caractérisant ces écoles (Proche du Lac-Tchad - zone soudano-sahélienne - Rive droite et Rive gauche du Fleuve-Chari).

Ainsi les écoles PFIE retenues dans l'échantillonnage sont les suivantes :

IEE Chari-Baguirmi NORD-OUEST

- Ecole de BALTRAM
- Ecole de LOUMIA

IEE Chari-Baguirmi SUD-EST

- Ecole de MBARLET
- Ecole de BOUSSO

IEE du MAYO-KEBBI/EST

- Ecole de KAKALE

•

2.c Les outils d'investigation

Dans chaque Ecole, les cibles suivantes ont été touchées : l'Ecole - les élèves - les maîtres - les directeurs d'Ecole - les Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs - les Agents locaux de développement - les Parents d'élèves.

A chacune des cibles correspondent des instruments spécifiques de prise d'information. Ainsi les outils suivants ont été utilisés.

1. Une fiche d'évaluation des savoir et savoir-être des élèves PFIE
2. Un check-List pour l'évaluation d'une école PFIE
3. Un questionnaire destiné aux Directeurs d'Ecole PFIE
4. Un guide d'entretien avec les agents locaux du Développement
6. Un guide d'entretien avec les Inspecteurs de l'Enseignement Élémentaire et les Conseillers Pédagogiques
7. Une grille de fréquence de leçon ayant trait à l'environnement par l'examen des documents pédagogiques du maître depuis un (1) mois
8. Une grille d'observation d'une leçon dans une classe PFIE
9. Un guide d'entretien avec les maîtres PFIE
10. Une grille d'évaluation des savoir-faire des élèves PFIE (niveau CM2).

2.d Traitement des données

Les données recueillies à l'aide de ces instruments ont été traitées manuellement. La petite taille de l'échantillon n'obligeait pas de recourir à un traitement informatique.

**

2.e Les limites du dispositif

5 écoles observées sur 40 ne permettent pas de rendre compte des diversités des situations particulières des différentes Ecoles PFIE. Le temps très court consacré à ce travail d'évaluation ne permettait pas non plus d'observer l'ensemble des écoles PFIE.

Les résultats obtenus sont tout de même des indices d'appréciation globale du PFIE/TCHAD.

PREMIERE PARTIE

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET ET DE SON EVOLUTION

Le programme de Formation-Information pour l'Environnement (PFIE) procède d'une volonté politique régionale en application du Programme Sahélien d'Education (PSE) adopté par les Chefs d'Etat des pays membres du CILSS lors du Sommet de N'Djaména en Janvier 1988.

Le PFIE a pour but de sensibiliser les enfants du cycle primaire de l'enseignement, dans des zones géographiques limitées, aux menaces qui pèsent sur l'environnement et les conditions de vie dans les pays sahéliens du fait de la désertification. Il s'agit de transformer la mentalité des enfants à l'égard du phénomène de la désertification pour en faire des acteurs dans la lutte à mener pour protéger l'environnement.

L'objectif principal du PFIE est de déclencher un réflexe écologique et une dynamique favorable à l'éveil de l'intérêt des enfants d'âge scolaire pour la lutte contre la désertification et aussi de créer les conditions pour que l'enseignement fasse une juste place à la formation des enfants dans ce domaine.

Projet expérimental d'application limitée (3 ans et en zone de concentration d'intervention communautaire FED), le PFIE a été exécuté selon les principes communs par les neufs pays sahéliens dont l'action a été coordonnée et suivie par le CILSS à travers l'Institut du SAHEL à BAMAKO. Pour l'ensemble il a touché environ 60.000 enfants et 1800 maîtres regroupés dans 900 écoles.

Quatre types d'actions ont été menées :

- la campagne de sensibilisation, d'information et de communication ;
- la formation des maîtres à la pédagogie active dans le domaine

- de la lutte contre la désertification ;
- l'élaboration des outils pédagogiques ;
- l'appui technique et matériel aux Ecoles.

Un Dispositif National d'Exécution assure les tâches administratives et techniques du projet. (cf. Convention de financement).

Au Tchad, le PFIE a été lancé officiellement en Septembre 1990. Peu de temps après, le Chef de Projet a été suspendu, puis révoqué. Ce n'est qu'en Mai 1991 qu'un nouveau Chef de Projet a été recruté. Les premières activités ont démarré en Juillet 1991 avec la formation d'un premier contingent de 80 maîtres (1ère et 2^e cohortes cumulées).

A la date de la rédaction du présent rapport, environ 5.000 enfants (CE2 et CM1) sont touchés par le PFIE/TCHAD, 200 maîtres et 100 Directeurs d'écoles formés et sensibilisés, 100 villages concernés, 3 Inspecteurs de l'enseignement élémentaire et 13 Conseillers Pédagogiques sont impliqués dans le PFIE/TCHAD. Les Directions Techniques du Ministère de l'Education Nationale ainsi que celles de l'Agriculture et de l'Environnement sont étroitement associées aux activités du PFIE. (Voir zone d'expérimentation PFIE en annexe N° 2).

Le suivi de l'exécution financière du PFIE/TCHAD a été conjointement assuré par le Ministère de l'Agriculture à travers le Correspondant National du CILSS (CONACILSS), le Ministère du Plan et de Coopération et la Délégation de la Commission des Communautés Européennes à N'Djaména. La situation financière apparaît en annexe N° 3).

DEUXIEME PARTIE

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET : FACTEURS D'INFLUENCE ET EXIGENCES EXTERIEURES.

2.1 - Les pressions extérieures sur le projet

Le PFIE/TCHAD a été officiellement lancé en Septembre 1990. Le 1er Décembre 1990, le Gouvernement d'alors a été renversé et de nouvelles institutions politiques furent mises en place. Mais ces nouvelles institutions politiques n'ont en aucun cas remis en cause ni les objectifs, ni l'exécution du PFIE.

En application de la Stratégie Régionale (CILSS) de lutte contre la désertification, le Gouvernement du Tchad a adopté en Février 1989 son Plan Directeur de Lutte contre la Désertification qui intègre entre autres options fondamentales l'implication des populations. Le PFIE s'inscrit aisément dans le cadre de ce Plan Directeur.

Au niveau du système éducatif, le Tchad a défini, en Novembre 1990, une stratégie en matière d'Education et de Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) à l'horizon 2000. Priorité est accordée à l'éducation de base par une amélioration qualitative et une expansion de l'enseignement élémentaire ainsi que le développement de l'alphabétisation. Les programmes scolaires seront revus pour répondre aux préoccupations du pays notamment la problématique de la protection de l'environnement. Le PFIE s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie EFE.

De nombreuses associations pour la Protection de l'environnement ont vu le jour ces derniers temps. Le cahier de charges du nouveau gouvernement issu de la Conférence nationale fait une large place à la problématique de l'environnement et sa protection.

De plus, quelques projets de cette nature existent déjà dans le contexte scolaire par exemple le projet des pépinières scolaires piloté par CARE TCHAD.

Le PFIE/TCHAD est donc viable compte tenu de son contexte

socio-éducatif plutôt favorable.

2.2 - Le Dégré de pertinence des problèmes à résoudre

En raison du retard pris dans le démarrage du projet, certains objectifs n'ont pas été atteints. La formation des maîtres s'est déroulée par cumul soit de cohortes, soit de sessions programmées. Ce qui a porté un coup sur la qualité de la formation. Cela aurait pu être rattrapé par un suivi régulier sur le terrain. Mais l'insuffisance des moyens de déplacement ainsi que l'occupation du Chef de Projet National à des tâches d'organisation administrative et financière n'ont pas toujours permis d'assurer ce suivi de façon régulière.

Par ailleurs en matière d'élaboration d'outils pédagogiques, le temps (2 ans seulement pour le cas du Tchad) n'a pas permis de suivre toutes les étapes (conception - expérimentation - validation). Certains outils élaborés sont encore au stade d'expérimentation.

A l'avenir, il serait souhaitable de renforcer le projet par des moyens roulants de manière à démultiplier les équipes de suivi qui assureront à la fois la formation sur le terrain et le suivi de l'expérimentation des outils pédagogiques.

2.3 - La structure d'organisation du Projet face aux influences extérieures

La structure d'organisation du PFIE/TCHAD semble avoir fonctionné normalement. Aucune résistance particulière n'a été enregistrée ni au niveau des villages et des écoles, ni au niveau des décideurs.

Il faut noter cependant l'éloignement physique des bureaux du PFIE/TCHAD qui ne permet pas des contacts permanents avec les enseignants en général. Il aurait été plus bénéfique pour le projet d'être implanté dans les locaux du Ministère de l'Education Nationale.

De plus, de nombreux arrêts de travail dûs aux grèves des enseignants ont considérablement ralenti les activités du PFIE/TCHAD.

TROISIÈME PARTIE

LA DYNAMIQUE DE CHANGEMENT DU PROJET : SON IMPACT ET SES EFFETS

3.1 - Des intentions du projet aux finalités et aux objectifs généraux à atteindre / atteints

- Le PFIE vise avant tout un changement de mentalités. Il s'agit d'un processus complexe, appréciable à long terme. Il est donc un peu tôt de porter un jugement objectif sur les impacts de développement que le projet est censé contribuer à atteindre ou atteints ; néanmoins, sur la base des observations de terrain et des entretiens avec les différents groupes-cibles, on peut affirmer que la dynamique de changement de mentalités est bien enclenchée ; celle-ci se manifeste par la mobilisation des enfants et leur milieu de vie (communautés villageoises, parents d'élèves etc...) pour la réalisation concrète des actions de lutte contre la désertification (reboisement scolaire, lutte contre l'érosion etc...).

Les objectifs du PFIE par contre ne sont pas toujours clairement perçus par la population-cible ; pour la plupart des personnes interrogées, ce projet est assimilé uniquement à un programme scolaire de reboisement.

3.2 Des objectifs intermédiaires (buts recherchés / atteints à travers le projet) aux objectifs généraux visés

Un certain nombre d'actions concrètes réalisées par les écoles en collaboration avec les communautés villageoises dans les centres visités traduisent à notre avis l'influence du projet en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Au nombre de ces réalisations nous pouvons citer :

a) le reboisement : 4 écoles sur 5 retenues pour l'évaluation ont planté des arbres dans la cour. Ces arbres proviennent, soit des sauvageons transplantés par les élèves soit fournis par les ONG (SECADEV). Les pépinières prévues dans le cadre de cette formation sont généralement dans leur première année d'installation par manque de matériels livrés à temps. Les arbres ne sont pas toujours bien entretenus. Deux écoles ont réalisé une haie-vive.

b) la lutte contre l'érosion : certains centres, en raison de leur localisation géographique sont sujets à des érosions hydriques. Les élèves sont intervenus en faisant des murettes pour retenir l'eau dans les champs.

c) l'utilisation des foyers améliorés : lors de leur formation, les enseignants du PFIE ont été initiés à la construction des foyers améliorés. Sur le terrain, il a été constaté un engouement à la démultiplication de cette technique : (dépôts de latérite destinés à former des élèves-filles dans 3 écoles).

En dépit des efforts remarquables consentis au niveau local, le développement du projet est fortement influencé par un certain nombre de paramètres défavorables. Les causes de dysfonctionnement du projet sont les suivants :

- les grèves des enseignants : au moment de l'enquête, certaines écoles étaient fermées trois mois pour cause de grève consécutive au non-paiement de salaires - les grèves longues et fréquentes influent de manière négative sur le déroulement normal des activités et se traduisent concrètement par de plants mal entretenus, la suspension de campagne de sensibilisation etc...

- le manque d'eau dans certains villages : les activités de reboisement prévues n'ont pu être réalisées faute d'eau pour l'arrosage des plants ; le forage prévu par le PFIE n'est pas encore réalisé dans certaines écoles ; la fréquentation scolaire est perturbée par les va et vient entre le fleuve et l'école pour le transport d'eau nécessaire à l'arrosage.

- utilisation irrationnelle de toutes les potentialités humaines existantes : les agents locaux de développement ne sont pas suffisamment associés au projet. Très peu de compétences disponibles (30 à 40 %) assistent techniquement les maîtres à la sensibilisation des milieux de vie des enfants et à dispenser des cours pratiques dans les écoles. Il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine.

3.3 Des objectifs spécifiques du Projet (des buts recherchés / atteints par le projet lui-même), aux objectifs intermédiaires

A l'issue de deux années d'existence, le PFIE a incontestablement marqué l'environnement dans lequel il est implanté. Les impacts sont perceptibles tant au niveau des populations-cibles qu'au niveau du milieu et des groupes et institutions moins directement engagés dans le projet.

3.3.1 Impacts sur les populations-cibles

A) Les maîtres PFIE

Dans le cadre du PFIE, les maîtres ont suivi une série de stages de formation destinée à leur permettre de :

- se situer dans le contexte spécifique du PFIE, CILSS ;
- s'approprier les objectifs du PFIE ;
- d'adapter les objectifs PFIE aux réalités locales ;
- vulgariser ces objectifs auprès des autres populations-cibles ;
- identifier et exploiter les sources d'informations relatives à l'environnement ;
- élaborer un projet d'activités relatif à l'environnement.

La passage de l'équipe d'évaluation a coïncidé avec la grève des enseignants, ce qui n'a pas permis à celle-ci d'observer les maîtres en situation effective d'exercice, néanmoins, l'étude des documents obligatoires (Répartition mensuelle, tableau des chants et récitations, fiches de préparation etc...) a fait ressortir la place

de choix qu'occupent les thèmes environnementaux dans les contenus de l'enseignement. Le tableau ci-dessous présente les pourcentages de thèmes liés à l'environnement traités par disciplines par rapport aux autres thèmes.

L'examen des documents pédagogiques des maîtres PFIE du mois de février 1993 a donné les résultats suivants :

DISCIPLINES	! NOMBRE DE THEMES						! % PAR RAPPORT AU					
	! NOMBRES DE THEMES			! RELATIFS A L'ENVI-			! NOMBRE DE THEMES			! %		
	! TRAITES		! !		! RONNEMENT		! TRAITES		! !		! !	
	! OE2	! CM1	! OE2	! CM1	! OE2	! CM1	! OE2	! CM1	! OE2	! CM1	! OE2	! CM1
Lecture	! 12	! 24	! 6	! 12	! 50 %	! 50 %	! 12	! 50 %	! 12	! 50 %	! 12	! 50 %
Expression écrite	! 4	! 6	! 3	! 4	! 75 %	! 75 %	! 4	! 75 %	! 4	! 75 %	! 4	! 75 %
Système métrique	! 4	! -	! 1	! -	! 25 %	! 25 %	! 1	! -	! 1	! -	! 1	! -
Arithmétique	! -	! 4	! -	! 3	! 75 %	! 75 %	! 3	! -	! 3	! 75 %	! 3	! 75 %
Géométrie	! 4	! 4	! 3	! 3	! 75 %	! 75 %	! 3	! 75 %	! 3	! 75 %	! 3	! 75 %
Sciences d'observation	! 8	! 8	! 8	! 6	! 100 %	! 100 %	! 6	! 100 %	! 6	! 100 %	! 6	! 100 %
Civisme et Morale	! 24	! 12	! 14	! 8	! 58 %	! 58 %	! 8	! 58 %	! 8	! 58 %	! 8	! 58 %
Géographie	! 8	! 8	! 6	! 7	! 75 %	! 75 %	! 7	! 75 %	! 7	! 75 %	! 7	! 75 %
Histoire	! 4	! 8	! 3	! 6	! 75 %	! 75 %	! 6	! 75 %	! 6	! 75 %	! 6	! 75 %
Agriculture/Elevage	! -	! 12	! -	! 10	! -	! 83	! -	! -	! -	! -	! -	! -
Dessin	! 8	! 4	! 7	! 2	! 87 %	! 87 %	! 2	! 87 %	! 2	! 87 %	! 2	! 87 %
Récitation / Chant	! 10	! 8	! 7	! 7	! 70 %	! 70 %	! 7	! 70 %	! 7	! 70 %	! 7	! 70 %
	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !

B) Les élèves

En raison de la grève des enseignants au moment du passage de l'équipe d'évaluation, l'ensemble des élèves prévus dans l'échantillon n'a pu être testé. Seuls dix sept (17) élèves provenant d'une même école (école de Baltram) étaient disponibles le jour de l'enquête. Quand bien même la faiblesse de l'échantillon n'autorise pas une généralisation des résultats, il a été observé que les élèves testés ont acquis un savoir et un savoir-faire appréciables en matière d'éducation environnementale. Ils réagissent également de manière positive face à des problèmes environnementaux (feux de brousse, érosion etc...). (Voir annexe 5 p. 11)

C) Les parents

L'évolution des comportements des parents vis-à-vis de l'environnement s'observe par leur présence régulière aux réunions et par la part active qu'ils prennent aux activités environnementales. La contribution la plus importante se situe au niveau de reboisement (57 % des personnes interrogées). Une proportion appréciable participe également de manière active à l'assainissement des villages. Par ailleurs, les personnes qui, en raison de leur âge ou de leur statut social sont dispensées de travaux physiques, assurent la coordination des activités (35,7 % du public interrogé).

3.3.2 Impacts sur les groupes et institutions indirectement engagés dans le projet

a) Les directeurs d'écoles

En plus des classes qu'ils tiennent normalement, les directeurs d'écoles animent dans la plupart des cas des réunions de sensibilisation autour des thèmes relatifs à l'environnement.

b) Les agents de développement

L'équipe d'évaluation s'est entretenue avec dix (10) agents locaux de développement. Ceux-ci évoquent la gravité du phénomène de la désertification pour justifier la pertinence au projet. Par contre, en dépit de leur disponibilité à oeuvrer dans le projet, beaucoup d'agents de développement se plaignent de ne pas y être pleinement associés ; en effet, parmi les agents rencontrés, 40 % seulement déclarent avoir contribué à la sensibilisation du milieu de vie des enfants et à dispenser les cours pratiques à l'école (plantation, pépinière) etc. Le projet a donc un impact positif sur les agents locaux de développement à en juger par leur volonté manifeste d'y participer. Par conséquent, il serait souhaitable que les responsables du PFIE au niveau local c'est-à-dire les enseignants oeuvrent pour une meilleure intégration du projet dans les autres programmes de développement existants.

3.3.3 Impact sur le milieu, sur l'environnement

a) Dans le domaine scolaire

Deux écoles sur cinq (5) présentent un état d'entretien satisfaisant ; on observe dans les autres écoles des salles de classes en ruines qui menacent de tomber. Les infrastructures dans les salles de classes sont également défectueuses : tables-bancs cassées, fenêtres arrachées) ou rudimentaires (bancs en banco).

- les concessions scolaires sont maintenues dans un état de propreté acceptable. Par contre on constate l'absence de poubelles, de dépotoirs et de latrines ; ces dernières lorsqu'elles existent sont soit mal entretenus ou simplement inutilisées ;
- l'absence de points d'eau dans les écoles visitées n'a pas permis d'apprécier l'état d'assainissement des lieux.

b) Actions de sauvegarde et de protection de l'environnement

- 80 % des écoles visitées ont planté d'arbres dans le cour mais leur entretien n'est assuré qu'à 60 % car les arbres ne sont ni habillés, ni entourés. L'arrosage est irrégulier faute d'eau d'une part et à cause de la grève des enseignants d'autre part. Pour lutter contre les feux de brousse une école a réalisé un pare feux périphérique.

- En matière de lutte contre l'érosion, deux écoles ont construit des murettes anti-érosives.
- Deux écoles* ont un jardin scolaire, mais en dehors de la pépinière forestière, aucune autre action n'y a été observée.

c) Modifications de la vie scolaire

Le caractère ponctuel de l'évaluation et la situation de grève dans les écoles ne permettent pas de poser un diagnostic objectif de l'impact de projet sur le fonctionnement de l'école. Néanmoins, de l'entretien avec les groupes-cibles, il ressort que le projet a eu des impacts sur la vie scolaire ; ces impacts sont perceptibles par :

- la fréquence des thèmes environnementaux dans les contenus de l'enseignement ;
- l'implication (bien qu'insuffisante) de personnel non enseignant dans la vie scolaire (agents locaux de développement - parents etc.);
- meilleure interaction entre les différents acteurs du milieu socio-éducatif (parents - élèves - maîtres) et une meilleure intégration des actions éducatives.

3.3.4 Compatibilités et conformités des objectifs spécifiques aux objectifs généraux

- En dépit de quelques difficultés rencontrées, les objectifs spécifiques déjà atteints sont compatibles et conformes avec les objectifs généraux du PFIE ; en effet, on constate une évolution positive des comportements de populations visées (enseignants - élèves - parents d'élèves - communautés villageoises).

Les contraintes extérieures qui pèsent sur le projet sont les suivants :

- le problème d'eau : la rareté de l'eau entrave le bon déroulement du projet dans certaines localités.;
- la dotation tardive des écoles en matériel aratoire n'a pas permis l'exécution des activités dans les délais prévus : les pépinières sont à leur première année ;
- la grève : le non versement de plusieurs mois de salaires des enseignants a entraîné une grève généralisée qui a occasionnée un certain désengagement de certains maîtres et a freiné en partie l'exécution de certaines activités.

Si le projet PFIE peut intervenir efficacement pour ce qui concerne les deux premiers points, les problèmes de salaire par contre ne peut être résolu que dans un cadre global.

- Les objectifs du PFIE sont compatibles avec la philosophie de l'éducation qui vise à intégrer l'école au milieu. Par conséquent, aucun obstacle ne peut gêner l'insertion du PFIE dans le système éducatif tout en conservant son énergie de transformation.

Sur la base des observations faites sur le terrain, on peut dire que le PFIE a d'ores et déjà un potentiel de flexibilité et d'adaptabilité non négligeable, ce qui est un bon présage pour sa viabilité à titre d'exemple, en attendant l'arrivée de matériel PFIE, certaines écoles ont pu réaliser des reboisements avec les sauvageons ou avec les pépinières des ONG (SECADEV).

QUATRIEME PARTIE

FONCTIONNEMENT DU PROJET : DES FONCTIONS AUX REALISATIONS

4.1 - LE CONTRAT A REMPLIR

4.1.1 Fonction de formation

La formation des maîtres en éducation environnementale s'appuie sur les cahiers des charges préalablement définis.

a) Buts recherchés

Il s'agit essentiellement de situer les maîtres dans le contexte du PFIE, développer chez eux des compétences théoriques et pratiques en éducation environnementale.

b) Durée de la formation

Chaque maître recevra 22 jours de formation étalés sur 5 ou 6 sessions.

c) Quantité et calendrier de la formation à donner

1ère cohorte de 20 maîtres - 6 sessions

2^o cohorte de 60 maîtres - 6 sessions

3^o cohorte de 120 maîtres - 3 ou 4 sessions.

d) Plan de la formation

- 1^{ère} session de formation (7 jours)

 , connaissances des objectifs du PFIE.

- 2^o session de formation (5 jours)

 , technique de lutte contre la sécheresse et la désertification - Développement du partenariat.

- 3^e session (3 jours)
 - . coordination des stratégies pédagogiques
- 4^e session (2 jours)
 - . rappel (renforcement)
- 5^e session (3 jours)
 - . rappel (renforcement)
- 6^e session (2 jours)
 - . Rappel (renforcement)

e) Aspects qualitatifs de la formation - Profil de sortie du maître

A l'issue de la formation le maître doit être :

- un agent démultiplificateur des objectifs du PFIE
- un agent d'information, de sensibilisation et de promotion de l'environnement
- un éducateur environnemental auprès des populations cibles

f) Suivi de la formation

Assurer l'encadrement des maîtres en particulier le suivi de la formation sur le terrain.

4.1.2 Fonction de production

a) Buts recherchés

Au niveau national il s'agira de la conception - Elaboration - Expérimentation et validation des matériels didactiques pour l'éducation environnementale - Une équipe (l'Equipe Pédagogique Nationale) est chargée de cette tâche.

b) Nature des matériels à produire

A titre conventionnel, il s'agira de produire :

- un cahier de messages (CE2-CM1)
- un cahier d'exercices (CE2-CM1)
- un présentoir d'images

c) Stade de production à atteindre

Les outils pédagogiques élaborés seront expérimentés et validés par les autorités nationales.

d) Conditions d'expérimentation

Chaque pays concevra un schéma d'expérimentation des outils élaborés en fonction des ressources et des institutions nationales.

e) Condition de validation

Les autorités nationales, en particulier le Ministre de l'Education Nationale valideront les outils avant leur édition.

4.1.3 - Fonction de mobilisation

a) Buts recherchés

La sensibilisation, l'information et la communication à la base sur l'environnement et sa protection a pour objet d'informer les populations, les autorités nationales et les décideurs de l'avènement du PFIE, de ses objectifs, de son contenu et de son déroulement.

b) Nature des actions à mener

Il s'agit de mobiliser tous les médias nationaux (presse écrite - radiodiffusion et télévision) sur les activités menées par le PFIE. Les contacts directs avec la population (réunion de sensibilisation et projection de films sur le PFIE) sont vivement recommandés.

4.1.4 Fonction de soutien institutionnel

a) Buts recherchés

Il s'agit d'aider les écoles par des dotations spéciales de fonctionnement et d'investissement dans la mise en oeuvre du PFIE et en particulier :

- de permettre des rencontres entre école et milieu naturel ;
- de soutenir l'ouverture de chantiers de protection de l'environnement pour les enfants ;
- d'apporter un appui aux maîtres en termes de fournitures, de documentation et d'indemnisation pour le temps consacré à l'expérience de terrain.

b) Nature des actions à entreprendre

- Appui technique pour les opérateurs locaux aux activités environnementales (appui à la formation des personnels d'encadrement - appui ponctuel aux opérateurs éducatifs pour prestations spécifiques dans les activités environnementales).
- Dotation des écoles en fournitures et intrants (semences - plants - engrais - Centres documentaires etc...)

- Dotation en équipement et appui aux activités extra muros (rencontre école village, achat matériel de jardinage, puits, clôture etc...)
- Soutien à la mobilisation des maîtres (indemnités pour maîtres PFIE).

4.1.5 Fonction de gestion

a) Buts recherchés

Il s'agit d'assurer une bonne mise en œuvre des différentes activités prévues. Le Chef de Projet National jouera le rôle de chef d'orchestre de ces activités.

b) Nature et organisation de la structure du projet

- Un Chef de Projet National, chargé de l'exécution technique et financière du projet ;
- Un Comité National d'Orientation (CNO) qui fixe les grandes lignes du projet ;
- Une Equipe Pédagogique Nationale pour l'élaboration des outils pédagogiques ;
- Une Equipe Nationale de Formation des enseignants ;
- Des collaborateurs occasionnels.

c) Fonctionnement prévu de la structure du projet

Cela concerne toutes les dépenses de fonctionnement relatives à l'intervention des différents acteurs de la Composante Nationale : Comité National d'Orientation - Chef de Projet National - Equipe Pédagogique Nationale.

4.2 - LE CONTRAT REMPLI

4.2.1 Bilan de la formation des maîtres

La spécificité du PFIE/TCHAD a conduit aux résultats suivants sur le plan de la formation des maîtres :

- 1^{ère} session de formation (1^{ère} et 2^º cohortes)

Date et lieu : 22-26 juillet 1991 à N'Djaména

Thèmes : contexte PFIE - objectifs PFIE - information-notions, concepts et connaissances définissant l'environnement.

Nombre de maîtres : 80

- 2^º et 3^º sessions de formation (1^{ère} et 2^º cohortes)

Date et lieu : 23-28 septembre 1991 à N'Djaména

Thèmes : Etude des modalités pratiques d'application dans les classes.

Nombre de maîtres : 80

- 4^º session de formation (1^{ère} et 2^º cohortes)

Date et lieu : 26-30 Décembre 1991 à N'Djaména.

Thèmes : - Echanges d'expériences

- Approfondissement des notions - concepts et connaissances définissant l'environnement et pratiques pédagogiques.

Nombre de maîtres : 80

- 5^º et 6^º sessions de formation (1^º et 2^º cohortes)

Date et lieu : 28 Septembre au 30 Octobre 1992

Thèmes : - Echanges d'expériences

- Approfondissement des notions - concepts et connaissances définissant l'environnement et pratiques pédagogiques.

Nombre de maîtres : 80

Suivi et encadrement sur le terrain. •

- 1^{ère} session de formation (3^º cohorte)

Date et lieu : 27-31 Octobre 1992

Thèmes : - Imprégnation dans le contexte du PFIE

- Etude des outils pédagogiques

- Notions, concepts et connaissances relatifs à l'environnement

- Pratique pédagogique en éducation environnementale

Nombre de maîtres : 120

Il reste les 2^º et 3^º sessions de formation de la 3^º cohorte des maîtres PFIE.

4.2.2 - Bilan de la production des matériels didactiques

En matière d'outils pédagogiques le PFIE/TCHAD a réalisé :

- Un guide méthodologique d'Education environnementale à l'école primaire (à l'usage des maîtres et formateurs)
- Un guide pour les activités pratiques en Education environnementale (à l'usage des maîtres)
- Un manuel de morale et éducation environnementale (maître)
- Un manuel d'histoire et éducation environnementale (maître)
- Un livre de lecture "Un enfant du Sahel" (élèves)
- Deux cahiers d'expression écrite (CE2 et CM1) pour les élèves
- Un ensemble de fiches pédagogiques sur les connaissances de l'environnement (en collaboration avec CARE TCHAD)

Le PFIE/TCHAD a aussi conçu un présentoir d'images qui est perdu chez un éditeur au Nigéria, pays voisin.

Il reste à faire un cahier d'exercices et analyser les grilles d'évaluation de certains outils en expérimentation dans les écoles (notamment les cahiers d'expression écrite).

4.2.3 - Bilan des actions de sensibilisation-information-communication à la base

Plusieurs activités ont été menées :

a) Radiodiffusion nationale

- Plusieurs interviews du Chef de Projet National sur le PFIE
- Couverture médiatique de toutes les sessions de formation
- Plusieurs émissions sur le PFIE à la Radio scolaire.

b) Télévision

- Plusieurs reportages télévisés sur le PFIE

c) Presse écrite

- Plusieurs reportages à l'Agence Tchadienne de Presse
- Deux articles dans les journaux privés locaux sur le PFIE

d) Autres

- Deux pièces théâtrales sur le PFIE
- Pancartes d'identification des écoles PFIE
- Réalisation de deux affiches programmes sur le PFIE
- Réalisation d'un film vidéo sur le PFIE/TCHAD
- Plusieurs réunions avec les villageois.

Résultats

- Le PFIE est connu de tous (villageois - enseignants - décideurs)
- Beaucoup d'écoles hors zone PFIE développent des programmes similaires au PFIE notamment volet reboisement
- Des ONG (WORLD VISION INTERNATIONAL par exemple) sollicitent l'appui technique du PFIE pour l'organisation des sessions de formation de leurs enseignants.

I l'accent doit être davantage mis sur la communication à la base (rencontre école-village).

4.2.4 - Bilan de l'action d'appui aux écoles

Concrètement le PFIE/TCHAD a apporté aux écoles :

- des fournitures scolaires pour les deux classes concernées (CE2 et CM1)
- des matériels aratoires (pelles, pioches, seaux etc...)
- quelques puits sur forage à pompe manuelle et quelques puits de type traditionnel
- le versement des indemnités compensatoires aux maîtres

(1^{ère} et 2^o cohortes pour les deux années scolaires).

La réalisation des activités pratiques en éducation environnementale dans les écoles a été souvent conditionnée par la dotation en matériels aratoires.

4.2.5 - Bilan de l'action de gestion et fonctionnement du dispositif national PFIE

Le dispositif d'exécution du projet a normalement fonctionné:

- Les réunions du CNO ont été fréquentes et déterminantes dans la conduite du Projet ;
- Les équipes pédagogique et de formation ont exécuté leurs tâches avec satisfaction .

Les éléments motivants (honoraires) ont aussi contribué à une meilleure dynamique des structures mises en place.

CINQUIEME PARTIE

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : INTRANTS ET MOYENS DÉPLOYÉS

5.1 - "INPUTS"

5.1.1 Composante Formation

!MOYENS PRÉVUS		!	!	!	!
!	! ANNEE	! 1ère ANNEE	! 2 ^e ANNEE	! 3 ^e ANNEE (18 mois)	!
!	!	!	!	!	!
!	! INFRASTRUCTURE	-	!	-	!
!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!Achat de matériel	
!	EQUIPEMENTS	!	-	!	!audio-visuel
!	!	!	!	! 1.818.500	!
!	!Frais de séjour		!Frais de séjour	!Frais de séjour	!
!	FONCTIONNEMENT	! 965.555	! 1.250.000	! 7.187.000	!
!	!Frais de transport		!Frais de transport	!Frais de transport	!
!	!	! 240.000	! 600.000	! 2.634.000	!
!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!
!	PERSONNEL	! Honoraires	! Honoraires	! Honoraires	!
!	!	! 1.113.300	! 3.000.000	! 17.770.000	!
!	!	!	!	!	!
!	SERVICES	! Divers services	! Divers services	! Divers services	!
!	!	! 652.777	! 1.900.000	! 4.840.000	!
!	!	!	! 5.170.000	! 5.500.000	!
!	IMPREVUS	!	!(sessions sup-	!(sessions sup-	!
!	!	!	! plémentaires)	! plémentaire)	!

OBSERVATIONS : Les moyens mis à la disposition de cette composante sont suffisants. Le problème souvent soulevé est celui des frais de transports jugés insuffisants par les maîtres.

5.1.2 Outils Pédagogiques (Elaboration et Edition)

!MOYENS PREVUS!		!	!	!	!
! ANNEE		! 1ère ANNEE	! 2 ^e ANNEE	! 3 ^e ANNEE (18 mois)!	
!		!	!	!	
! INFRASTRUCTURE !		-	!	!	
!		!	!	!	
! EQUIPEMENTS		-	!	!	
!		!	!	!	
! FONCTIONNEMENT !			!	!	
!(fournitures- !			!	!	
! frais de trans-!		6.217.778	!	11.530.000	!
! port - édition-!			!	!	
! location bureau!			!	!	
!		!	!	!	
! PERSONNEL		! Honoraires	! Honoraires	! Honoraires	!
!		! 8.280.300	! 8.280.000	! 8.280.000	!
!		!	!	!	
! SERVICES		! 2.077.500	! 2.772.000	! 6.000.000	!
!		!	!	!	
!		!	!	! 1.000.000	
! IMPREVUS		!	!	!(activités complé-!	
!		!	!	! mentaires)	

Observations : Les moyens mis à la disposition de cette composante sont largement suffisants par rapport aux objectifs à atteindre.

5.1.3 Sensibilisation - Information

! MOYENS PREVUS !	! 1ère ANNEE !	! 2 ^e ANNEE !	! 13 ^e ANNEE (18 mois) !
! ANNEE !	!	!	!
! INFRASTRUCTURE !	-	!	!
! EQUIPEMENTS !	-	!	!
! FONCTIONNEMENT !	720.000	2.350.000	2.570.000
! PERSONNEL !	-	-	!
! SERVICES !	100.000	345.000	700.000
! IMPREVUS !	91.100	!	!
	(provision)	!	!

Observations : Les moyens prévus sont un peu trop justes. Une grande partie du budget est consacrée au concours scolaire PFJE.

5.1.4 Appui aux Ecoles

<u>MOYENS PREVUS</u>				
<u>ANNEE</u>	<u>1ère ANNEE</u>	<u>2^e ANNEE</u>	<u>3^e ANNEE (18 mois)</u>	
<u>INFRASTRUCTURE</u>	-			
<u>EQUIPEMENTS</u>				
(matériels intrants - fournitures)	4.324.445	16.720.000	34.325.000	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	4.774.176	6.888.000	5.025.000	
<u>PERSONNEL</u>	1.166.666	1.556.000	9.000.000	
<u>SERVICES</u>	-	730.000	2.200.000	
<u>IMPREVUS</u>		700.000 (provision)	2.300.000 (provision frais de séjour, transports etc...)	

Observations : Les moyens prévus permettent d'appuyer les écoles sans trop de problèmes. Cependant il se pose le problème de points d'eau pour chaque école PFIE. L'enveloppe réservée ne permet pas de doter toutes les écoles PFIE d'un puits convenable.

5.1.5 Fonctionnement et gestion

MOYENS PREVUS		1 ^{ère} ANNEE	2 ^e ANNEE	13 ^e ANNEE (18 mois)
ANNEE				
INFRASTRUCTURE		-	-	-
EQUIPEMENTS		9.320.000	-	-
FONCTIONNEMENT		5.517.000	6.907.000	13.226.280
PERSONNEL		6.996.000	9.099.696	19.263.720
SERVICES		824.000	552.500	1.150.000
IMPREVUS	(provisions indemnités logement)	2.137.000	1.800.000	2.200.000

Observations : Les moyens mis à la disposition de cette composante suffisent amplement pour assurer le fonctionnement du Dispositif d'Exécution National.

5.2 Modalités et Calendrier d'exécution du Projet

Comme il a été dit plus haut, le PFIE/TCHAD a connu un an de retard par rapport aux activités programmées. Néanmoins ce retard a été rattrapé de diverses manières sacrifiant ainsi la qualité de certaines activités (formation notamment).

Au point de vue de l'exécution financière, les devis-programmes 2 et 3 ont été validés tardivement au niveau national. Les premiers débloquages des fonds s'opèrent généralement vers la fin du premier semestre de l'année d'exécution. Les demandes de renouvellement des avances mettent un temps plus ou moins long pour être honorées et ce malgré la bonne volonté des uns et des autres. Ce sont plutôt les procédures générales de décaissement qui sont longues. C'est ce qui explique en partie le faible taux d'exécution constaté.

5.3 Estimation des coûts et plan de financement

DEVIS-PROGRAMME (1er EXERCICE)

! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! IN° !	ACTION	! MONTANT	! MONTANT	! TAUX	! !	! !	! !
! !		! PREVU	! ENGAGE	! D'EXECUTION	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 01 !	SENSIBILISATION	! 911.100	! 1.143.550	! 125,51 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 02 !	FORMATION	! 2.971.632	! -	! 0 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 03 !	OUTILS PEDAGOGIQUES	! 16.575.278	! -	! 0 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 04 !	APPUI AUX ECOLES	! 9.138.889	! 2.290.270	! 25,06 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 05 !	GESTION	! 25.482.200	! 21.016.735	! 82,48 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 06 !	IMPREVUS	! 6.007.917	! 969.000	! 16,13 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	TOTAL	! 61.087.016	! 25.419.555	! 41,61 %	! !	! !	! !
! !		! !	! !	! !	! !	! !	! !

DEVIS-PROGRAMME (2^o EXERCICE)

! !	ACTION	! MONTANT	! MONTANT	! TAUX	!
! !		! PREVU	! ENGAGE	! D'EXECUTION	!
! !		!	!	!	!
!01 !	SENSIBILISATION	! 2.695.000	! 1.514.830	! 56,20 %	!
! !		!	!	!	!
! !		!	!	!	!
!02 !	FORMATION	! 11.920.000	! 8.656.270	! 72,62 %	!
! !		!	!	!	!
! !		!	!	!	!
!03 !	OUTILS PEDAGOGIQUES	! 22.582.000	! 6.254.532	! 27,69 %	!
! !		!	!	!	!
! !		!	!	!	!
!04 !	APPUI AUX ECOLES	! 26.594.000	! 12.143.420	! 45,66 %	!
! !		!	!	!	!
! !		!	!	!	!
!05 !	GESTION	! 18.359.196	! 7.958.313	! 43,34 %	!
! !		!	!	!	!
! !		!	!	!	!
!06 !	IMPREVUS	! 8.215.020	! -	! -	!
! !		!	!	!	!
! !	TOTAL	90.365.216	! 36.716.973	! 40,63 %	!
!					!

DEVIS-PROGRAMME (3^e EXERCICE 1992-1993)

(Situation du 1er Janvier au 31 Octobre 1992)

! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! 01 !	SENSIBILISATION	! 3.270.000	! 1.569.180	! 48 %	! !	! !
! 02 !	FORMATION	! 39.870.000	! 9.301.500	! 23,33 %	! !	! !
! 03 !	OUTILS PEDAGOGIQUES	! 38.780.000	! 8.554.460	! 22,06 %	! !	! !
! 04 !	APPUI AUX ECOLES	! 52.850.000	! 5.042.600	! 9,54 %	! !	! !
! 05 !	GESTION	! 35.840.000	! 11.090.957	! 30,95 %	! !	! !
! 06 !	IMPREVUS	! 17.061.000	! -	! -	! !	! !
! !	TOTAL	! 187.671.000	! *86.741.697	! 46,22 %	! !	! !
! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !

* Ce montant correspond au total des avances faites par le FED qui ne sont pas encore entièrement justifiées.

SIXIÈME PARTIE

APPRECIATION DU PROJET : L'ANALYSE - BILAN

Les conditions et outils d'investigation ont été décrits aux pages 2, 3 et 4 du présent rapport.

6.1 Efficacité du projet

Le PFIE est lancé au Tchad, il y a deux ans. Les réalisations dans le domaine de reboisement transformeront dans l'avenir la physionomie des écoles. Le changement de comportement, qui était attendu, est amorcé de façon assez prometteuse, tant du côté des groupes-cibles que de celui des groupes et institutions moins directement engagés comme celui de milieu et de l'environnement bien que les objectifs du PFIE ne soient pas toujours clairement perçus.

1. au niveau des groupes-cibles

a) Chez les parents

Leur présence régulière aux réunions de sensibilisation et la part active, qu'ils prennent aux activités de l'environnement traduisent cette évolution de comportements. Leur action en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles est évidente (assainissement - lutte contre l'érosion etc...).

b) Chez les enseignants

Ceux-ci ne manquent pas une seule occasion pour introduire des notions ou des thèmes environnementaux dans les contenus de l'enseignement. La pratique des activités manuelles s'exécute dans toutes les écoles : reboisement, lutte contre l'érosion, jardinage etc...

c) Chez les élèves

Les résultats enregistrés lors de l'administration des tests sur le savoir et le savoir-faire des élèves dans une seule école ont démontré que ceux-ci ont acquis des connaissances en matière de l'éducation environnementale ; en outre leur participation volontaire aux actions de protection (restauration de l'environnement, construction de murette de retention d'eau, réalisation de pare-feu autour de

reboisement, arrosage etc...) constitue un gage certain de leur prise de conscience vis-à-vis des problèmes de l'environnement.

2) au niveau des groupes et institutions moins directement engagés

a) Les directeurs d'écoles

Pour les objectifs du PFIE, ils sont réalistes. La manière dont s'est effectuée l'introduction de l'éducation environnementale très favorable.

b) Les agents locaux de développement

Ils trouvent que les objectifs du PFIE sont adaptés aux problèmes de l'heure : désertification et détérioration de l'environnement et expriment leur désir de participer pleinement au projet .
En égard aux résultats obtenus, il ne fait aucun doute sur l'efficacité du PFIE.

6.2 Conformité du projet

De manière générale, les activités prévues dans le cadre de la mise en oeuvre du PFIE ont été réalisées conformément aux dispositions prises. Ces activités concernent principalement 3 volets:

Volet 1 : Formation des maîtres

Au point de vue quantitatif 200 maîtres ont été formés à raison de 80 dans la première cohorte et 120 dans la seconde et ce conformément au dispositif de formation mis en place.

Sur le plan qualitatif, les observations que l'équipe d'évaluation a eu à faire permettent d'affirmer que les maîtres formés dans le cadre du PFIE ont acquis des savoir et savoir-faire en matière d'éducation environnementale ; ceci se reflète notamment dans leur capacité d'intégrer les thèmes environnementaux dans le contenu

de leur enseignement.

Cependant, tout en appréciant de manière positive la stratégie de la formation, 70 % des maîtres interrogés pensent que la durée de la formation est trop courte et souhaiteraient de ce fait qu'un stage complémentaire soit organisé à leur intention.

Volet 2 : Production d'outils pédagogiques

Des outils pédagogiques et didactiques à l'intention des maîtres PFIE ont été élaborés ; ces outils, d'une richesse certaine, ont été accueillis favorablement par les enseignants. Par contre, les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques interrogés sur ce point, se montrent plus réservés : ils déclarent que le recueil des textes de lecture comporte des textes se situant nettement au-dessus du niveau des élèves auxquels il est destiné.

Volet 3 : Appui technique et d'accompagnement

Afin de leur permettre de réaliser des activités pratiques sur le terrain, il était prévu que les écoles PFIE reçoivent un certain nombre d'intrant et de matériels et soient dotées le cas échéant d'infrastructures adéquates (forage de puits par exemple). Ce volet semble être réalisé de manière partielle car dans certaines écoles visitées la fourniture tardive de matériel a retardé l'exécution des activités programmées ; de même, le forage d'un puits prévu dans un centre où l'eau est particulièrement rare n'a pas encore été réalisé.

Les activités de sensibilisation - communication se déroulent normalement mais leur contenu reste à parfaire car, comme nous l'évoquions au début, les objectifs du PFIE ne sont pas encore clairement perçus par les communautés villageoises.

Le déroulement du concours scolaire se heurte au problème des interruptions fréquentes des cours dues aux grèves des enseignants.

6.3 Pertinence du Projet

Le Tchad est un pays du Sahel. Son environnement est par conséquent soumis aux hostilités de la nature (sécheresse ; désertification ; famine ...) et n'arrive plus à subvenir convenablement aux besoins essentiels de sa population qui de surcroît, est sans cesse croissante. Cette situation de crise oblige un changement de comportement et/ou de mentalité vis-à-vis des ressources naturelles. Elle suppose des hommes nouveaux, formés pour être sobres dans le choix, l'appropriation et l'utilisation de tout ce qui supporte naturellement la vie.

Le PFIE, en agissant sur la mentalité encore maléable des enfants s'inscrit bien dans cette logique car, il n'est pas facile de refaire des hommes. C'est donc dire qu'en mobilisant les enfants et leur milieu de vie autour des questions urgentes de l'environnement, en y déployant des moyens conséquents (formation des éducateurs ; fourniture d'outils et d'équipement didactiques ...) et des ressources en parfaite adéquation avec les intentions et les résultats escomptés, le PFIE s'impose comme un projet pertinent.

Tout ce qui entoure l'homme, constitue en fait son environnement. De l'appréhension des différents liens existants entre les éléments, dépend la qualité de la vie. Le PFIE en considérant l'Education Environnementale, comme un tout indissociable avec les autres disciplines enseignées à l'école se justifie fort bien.

6.4 Cohérence du projet

En vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, à savoir un changement de comportement / attitudes vis-à-vis de l'environnement, le PFIE a choisi d'agir sur la couche la plus malléable de la population, c'est-à-dire celle des enfants. Suite à l'action de conscientisation entreprise à travers le projet, ces derniers, parvenus à l'âge adulte, devront être suffisamment responsables et donc à même de respecter la nature et de gérer de manière rationnelle les ressources qu'elle prodigue.

Les objectifs du PFIE sur ce plan nous paraissent parfaitement clairs et totalement en accord avec le profil visé. Il en est de même de l'approche préconisée et du processus de réalisation qui, aux dires des publics interrogés, satisfont entièrement.

On peut donc affirmer que le PFIE est tout à fait cohérent dans ses objectifs, dans sa gestion, dans sa dynamique interne et dans ses orientations fondamentales.

6.5 Efficience du projet

De façon générale, les moyens mis à la disposition du Projet dans sa phase expérimentale (limité dans le temps et l'espace) sont suffisants. Les résultats obtenus paraissent globalement satisfaisants. Le projet est donc efficient. Cependant certains problèmes méritent d'être soulevés :

1) Le formation des maîtres

Si l'enveloppe globale destinée à la formation des maîtres paraît suffisante, il n'en est pas de même de celle réservée au suivi sur le terrain. L'expérience a montré que seules les visites de classes, les conseils techniques donnés aux maîtres dans leurs classes renforcent leurs compétences en éducation environnementale. Or les moyens roulants du projet (1 seul véhicule souvent en panne) ne permettent pas d'assurer convenablement le suivi sur le terrain. Il aurait fallu démultiplier les équipes de suivi pédagogique. Ce qui suppose l'acquisition d'un ou de deux véhicules supplémentaires.

2) Le problème de l'eau

Dans le cas du PFIE/TCHAD, 90 % des écoles expérimentales ne disposent pas de points d'eau. Cela limite considérablement les activités pratiques en Education environnementale (pépinière, haie vive etc...). L'enveloppe prévue ne permet pas de faire plus de 15 puits, en comptant les puits creusés traditionnellement. Le problème reste entier.

3) L'élaboration des outils pédagogiques

Dans ce domaine, le PFIE/TCHAD a réalisé à faible coût plusieurs outils pédagogiques en nombre limité. Le problème concerne plutôt l'avenir, c'est-à-dire la multiplication de ces outils en nombre suffisant pour l'ensemble des écoles du Tchad (2.073 écoles pour une population scolarisée de 525.165 enfants en 1990-1991).

6.6 Viabilité du Projet

L'irrégularité des salaires et son corollaire les grèves répétitives démobilisent fortement les maîtres dans les écoles. Le manque d'eau dans certaines zones et l'utilisation irrationnelle des autres partenaires du projet, notamment les agents locaux de développement influent défavorablement sur le cours normal du projet. Tous ces facteurs ont été évoqués comme les principales causes de dysfonctionnement actuel du projet.

En tant que contingences extérieures, il est pour l'instant difficile de dire si elles vont perdurer ou non. Il est cependant logique d'affirmer que la dynamique de changement enclenchée est un processus à long terme qui fera son chemin malgré les embûches et des difficultés de parcours.

Le PFIE, de par ses objectifs, épouse la philosophie de l'école tchadienne qui prône l'intégration de l'école au milieu tout en développant des transformations d'ordre économique, social et culturel. Le PFIE, par certains côtés, est comparable aux écoles Pilotes qui se basent sur les activités pratiques pour la transformation de la mentalité "intellectualiste" des enfants et des parents. De plus, au cours de l'enquête, on n'a pas remarqué de reticence, ni de résistances physiques ou non physiques. Par ailleurs, les écoles PFIE, ne nécessitant pas beaucoup de moyens pour leur implantation, l'insertion du projet peut se faire sans heurts.

L'implication du personnel non enseignant dans la vie scolaire constitue un facteur important de l'attention que les populations-cibles et indirectement engagées attachent au projet. En définitive, l'intégration du PFIE dans le système éducatif et dans les autres programmes de développement est chose acquise.

CONCLUSIONS

En guise de conclusion, l'on peut dire que, sur la base des constats faits sur le terrain et des entretiens avec les différents groupes-cibles, le PFIE, malgré quelques défauts de "jeunesse", est prometteur. Il est évident que les effets du projet sur la transformation des mentalités ne peuvent être mesurés valablement dans la phase actuelle du projet ; cependant les résultats d'ores et déjà enregistrés incitent à l'optimisme et sont le gage de sa viabilité.

Les résultats qualitatifs ont également mis en évidence la conformité et la cohérence du projet.

Par ailleurs, le PFIE, de par les actions de formation, de production et de mobilisation exercées sur le milieu scolaire, s'intègre parfaitement dans le système éducatif qu'il contribue ainsi à redynamiser.

Au niveau des collectivités, la mobilisation des paysans en faveur de l'environnement et les actions d'intérêt commun réalisées témoignent, de manière limitée certes, des effets positifs du projet.

A N N E X E S

1. *Extrait du document d'orientation de la Coordination Régionale*
2. *Carte sur la zone d'expérimentation PFIE/TCHAD*
3. *Copie de la situation financière PFIE/TCHAD*
4. *10 outils d'investigation*
5. *Résultats bruts obtenus.*
6. *Compte rendu de la réunion extraordinaire du CNO*

••

ANNEXE 1

Extrait du document d'orientation de la Coordination Régionale

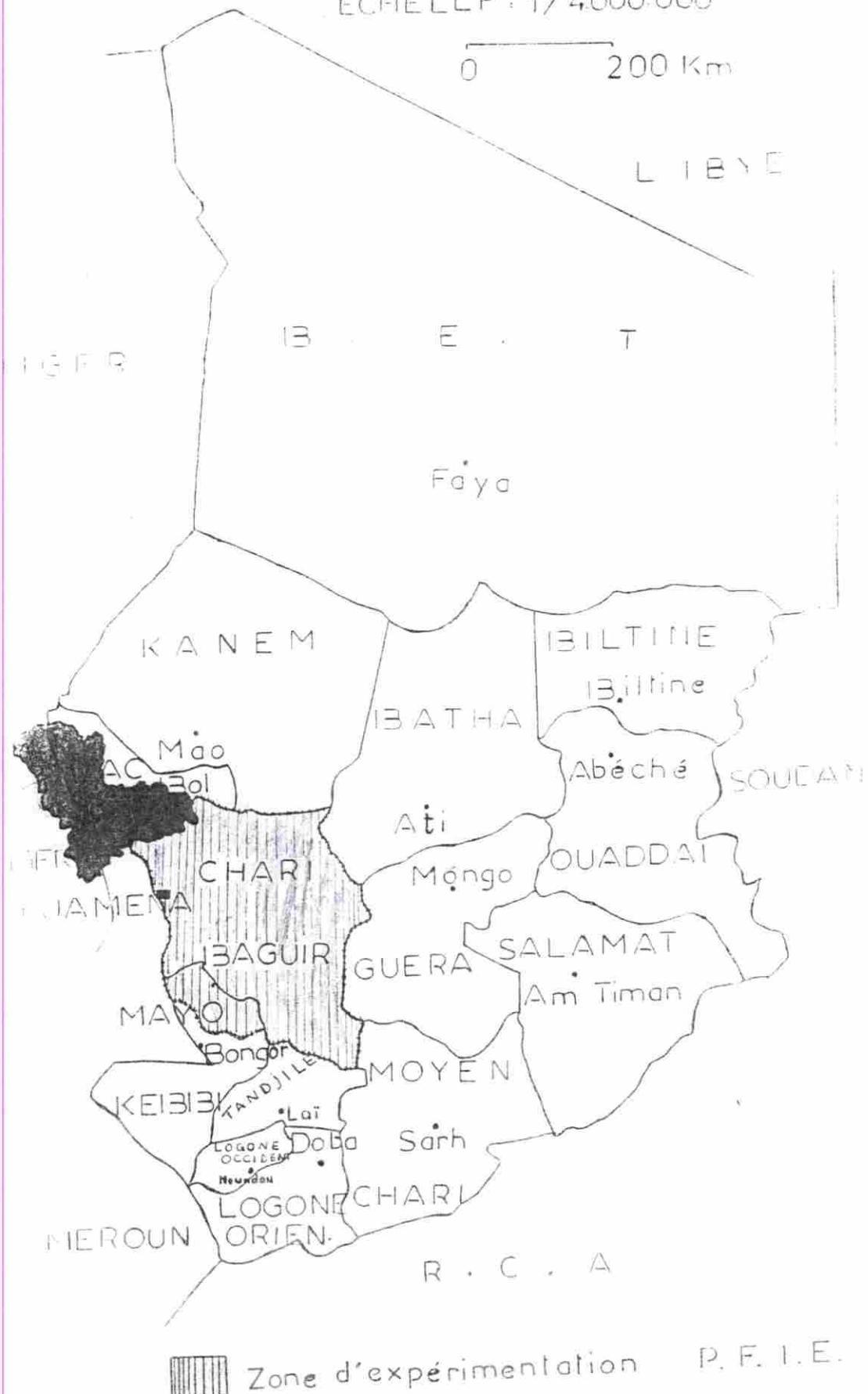
Dans ces conditions, il est demandé au document d'analyse-bilan qui sera fait par les opérateurs PFIE des 9 pays concernés de respecter scrupuleusement le plan défini (cf. supra pages 40 à 53) et le calibrage suivant en 25 à 32 pages maximum (hors annexes éventuelles) :

Plan du document d'analyse-bilan des 9 volets nationaux PFIE		Nombre de pages	Sous-total par partie
<u>1ère partie</u>	DESCRIPTION SOMMAIRE ET EVOLUTION DU PROJET	1	1
<u>2ème partie</u>	L'ENVIRONNEMENT DU PROJET : INFLUENCES ET EXIGENCES EXTERIEURES		
a.	Les pressions externes sur le projet	1	
b.	Le degré de pertinence des problèmes à résoudre	1	
c.	Compatibilité de la structure du projet avec les exigences du contexte	1	3
<u>3ème partie</u>	LA DYNAMIQUE DE CHANGEMENT DU PROJET : SON IMPACT ET SES EFFETS		
a.	Des intentions aux finalités et aux objectifs généraux à atteindre/atteints	1	
b.	Des objectifs intermédiaires (buts recherchés/atteints à travers le projet) aux objectifs généraux visés	2	7
c.	Des objectifs spécifiques (buts recherchés atteints par le projet lui-même) aux objectifs intermédiaires	4	
<u>4ème partie</u>	LE FONCTIONNEMENT DU PROJET : DES FONCTIONS AUX REALISATIONS		
a.	Le contrat à remplir : des fonctions du projet aux résultats escomptés (fonction de formation, de production, de mobilisation, de soutien aux écoles, de gestion)	3	
b.	Le contrat rempli : des résultats escomptés aux résultats obtenus (bilan sur la forme et sur le fond de la formation, de la production d'outils, des actions de sensibilisation et d'appui aux écoles, du fonctionnement du dispositif national)	5	8

Plan du document d'analyse-bilan des 9 volets nationaux PFIE (suite)	Nombre de pages	Sous-total par partie
<u>5ème partie</u> LA MISE EN OEUVRE DU PROJET: INTRANTS ET MOYENS DEPLOYES		
a. Inputs : moyens physiques et non physiques	2	
b. Modalités d'utilisation de ces moyens et calendrier d'exécution	1	5
c. Estimation des coûts et plan de financement - Rentabilité et rendement du projet ?	2	
<u>6ème partie</u> APPRECIATION DU PROJET : L'ANALYSE - BILAN		
a. Conditions et outils d'investigation	1	
b. Efficacité du projet ?	1	
c. Conformité du projet ?	1	
d. Pertinence du projet ?	1	
e. Cohérence du projet ?	1	8
f. Efficience du projet ?	1	
g. Viabilité du projet ?	1	
h. Conclusions générales	1	
TOTAL DOCUMENT BILAN PFIE/NATIONAL	6 parties	32 pages

ECHELLE : 1/4.000.000

0 200 Km



ANNEXE 3



Délégation de la Commission
des Communautés Européennes
en République du Tchad

N'Djaména, le 22 FEVR. 1993

000424193
N° _____ / PB/df 11.

NOTE A LA DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT

A l'attention de M. Pierre PROTAR - Chef d'Unité f.f.
Ordonnancement et Comptabilité

PROJET : 6.106.20.94.225
Programme formation Information
environnement

OBJET : Situation financière des Devis-Programmes suivants :
D.P. 1ère année - engagement n° 17
D.P. 2ème année - engagement n° 27
D.P. 3ème année - engagement n° 37

Dans le cadre des devis-programmes en objet et suite à votre note du 29.01.1993, je vous confirme les chiffres figurant dans vos cartes de marché datées du 29.01.1993 à l'exception de la carte de marché du devis-programme (3ème année) engagement 37 qui demande une mise à jour.

La situation se présente ainsi :

I. Devis-Programme n° 1 (1ère année) - engagement n° 17

Montant engagé :	61.879.428 FCFA
Montant dépensé et justifié	25.419.555 FCFA
Reliquat à reverser sur le compte du projet	36.459.873 FCFA

La clôture du devis-programme a été demandée.

II. Devis-Programme n° 2 (2ème année) engagement n° 27

Montant engagé :	90.365.216 FCFA
Montant dépensé et justifié	36.527.365 FCFA
Reliquat à reverser sur le compte du projet	53.837.851 FCFA

La clôture du devis-programme a été demandée.

... / ...

III. Devis-Programme n° 3 (3ème année) - engagement n° 37

FCFA

NB : La carte de marché de l'engagement 37 n'a pas pris en compte les dépenses récentes des fiches de contrôle N° 2 et 3.

Je vous remercie de votre bonne collaboration.

Le Chef de la Délégation

H. SMETS

P.J. - copie de la note à la DG VIII demandant la clôture
du Devis-Programme de la 1ère et 2ème année.

ANNEXE 4

- 10 outils d'investigation

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE / TCHAD

1. EVALUATION DES ELEVES PFIE NIVEAU CM II

I - REMPLACEZ LES POINTS PAR LES MOTS CONVENABLES /

planté ; soleil ; sécheresse ; desert ; arbres.

1. Un est un vaste étendue de terre sans arbres
 2. Les protègent contre les vents de sable
 3. Une jeune plante doit être protégée du
 4. Une doit être arrosée une fois le matin et une fois le soir
 5. Il n'y aura plus de si nous plantons beaucoup d'arbres

II - LISEZ ATTENTIVEMENT CHAQUE PHRASE ET ENTOUREZ LA REPONSE QUI CONVIENT :

Exemple : Pour grandir une jeune plante a besoin d'eau VBAT ou EAUX

1. Toutes les ordures doivent être jetées dans la rivière pour garder le village propre VRAI OU FAUX ..
 2. Il faut brûler le champ pour le rendre fertile VRAI ou FAUX ..
 3. Les plantes et les animaux sont les amis de l'homme VRAI ou FAUX ..
 4. On ne doit jamais couper les branches d'un jeune arbre VRAI ou FAUX ..
 5. Dieu punit les hommes en leur envoyant la sécheresse VRAI ou FAUX ..

III - LIS ATTENTIVEMENT LE TEXTE ET REPONDS AUX QUESTIONS EN METTANT UNE CROIX EN FACE DE LA BONNE REPONSE

Exemple :



TEXTE

Dans mon village habite un paysan. Chaque matin il prend sa hache et se dirige vers la brousse. Il coupe les branches des jeunes arbres et il les brûle pour avoir du charbon. Il vend ensuite le charbon au marché.

QUESTIONS

1. D'après toi, ce paysan

- a) protège l'environnement
- b) détruit l'environnement
- c) aime l'environnement

2. Si tous les paysans faisaient comme ce paysan, bientôt

- a) les jeunes arbres vont grandir
- b) les arbres vont mourir
- c) il y aura la sécheresse

3. Quels conseils donnes-tu à ce paysan ?

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE / TCHAD

2. CHECK-LIST POUR L'EVALUATION D'UNE ECOLE PFIE

I - ETAT DE L'ECOLE

1. y a-t-il des arbres plantés dans la cour de l'Ecole ?

Oui	1
Non	2

2. Les arbres plantés sont-ils entourés d'une clôture ?

Oui	1
Non	2

3. Sont-ils régulièrement arrosés ?

Oui	1
Non	2

4. Sont-ils régulièrement habillés ?

Oui	1
Non	2

5. Existe-t-il une pépinière pour le reboisement ?

Oui	1
Non	2

6. L'école dispose-t-elle d'un jardin scolaire ?

Oui	1
Non	2

7. L'Ecole pratique-t-elle le petit élevage ? ..

Oui	1
Non	2

8. La cour est-elle entourée d'une haie vive ?

Oui	1
Non	2

9. La cour de l'école est-elle propre ?

Oui	1
Non	2

II - ETAT DE LA CLASSE

10. y a-t-il de décosations en rapport avec l'Education environnementale ?

Oui	1
Non	2

11. La classe est-elle bien entretenue ?

- balayée après arrosage ?
- ornée ?

III - REALISATIONS DE L'ECOLE EN DIRECTION DE LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE

12. L'Ecole a-t-elle menée des activités en direction de la communauté scolaire ?

Oui	1
Non	2

13. La population a-t-elle planté des arbres ?

Oui	1
Non	2

14. Les feux de brousse ont été évités autour du village.

OUI	1
Non	2

15. Les ordures ménagères sont déposées en tas ou dans une fosse.

Oui	1
NON	2

16. Les latrines ont été creusées par les familles

Oui	1
Non	2

17. Les abords du village sont bien nettoyés

Oui	1
Non	2

18. Le village présente-t-il un état de salubrité acceptable

Oui	1
Non	2

19. Les puits qui alimentent en eau la population et l'école sont couverts.

Oui	1
Non	2

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE / TCHAD

3. QUESTIONNAIRE DESTINE AUX DIRECTEURS D'ECOLE

I - IDENTIFICATION

A - NOM (facultatif) :

B - ECOLE :

C - LOCALITE :

D - IEE DE :

II - OBJECTIFS ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

1. D'après vous, les objectifs poursuivis par le PFIE sont-ils

- a) réalistes
- b) ambitieux
- c) inadaptés

2. La stratégie de mise en oeuvre du projet (formation, outils pédagogiques etc...) vous donne-t-elle satisfaction ?

Oui Non

4. Les résultats obtenus depuis l'implantation du projet donnent-ils satisfaction

Oui Non

III - IMPACT DU PROJET

5. Selon vous, le PFIE a-t-il contribué à améliorer ou modifier de façon sensible les comportements/habitudes vis-à-vis de l'environnement ?

Oui

Non

6. Si votre réponse est Oui, dites en quelques mots comment se manifeste le changement d'attitudes

a) chez les élèves

b) chez les maîtres

7. Si votre réponse est Non, l'échec serait-il dû

a) à la reticence des populations ?

b) à la démotivation des maîtres ?

c) à d'autres raisons ? (Préciser)

8. Selon vous le PFIE a-t-il contribué à améliorer / modifier l'environnement ?

Oui

Non

9. Si votre réponse est Oui, dites comment se manifeste le changement au niveau

a) du domaine scolaire

1. Entretien de l'école

2. Installation de dépotoirs / poubelles

3. Creusement de latrines

4. Autre (préciser)

b) de la protection / restauration de l'environnement

1. reboisement

2. lutte contre l'érosion

3. conservation de l'eau

4. Autre (préciser)

10. Les changements observés vous semblent-ils durables ?

Oui

Non

11. Si Oui ou Non pourquoi ?

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

4. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARENTS D'ELEVES

I - INTRODUCTION

- Expliquer à l'interlocuteur les concepts de l'environnement, de la sécheresse et désertification. En expliquer les causes et les moyens de lutte.

II - IDENTIFICATION

A. Nom (facultatif) :

B. Profession :

C. Localité :

III - IMPACT DU PROJET

1. Savez-vous que le PFIE existe dans votre village ?

Oui Non

2. Si Oui, pouvez-vous dire quels sont les objectifs poursuivis par ce projet ?

- a) planter des arbres
- b) maintenir la salubrité dans le village
- c) protéger / restaurer l'environnement
- d) autre (préciser)

3. Des réunions de sensibilisation sont-elles organisées dans le village ?

- a) souvent
- b) de temps en temps
- c) rarement
- d) pas du tout

4. Si votre réponse est (a) (b) ou (c), assistez-vous

personnellement à ces réunions ?

- a) souvent
- b) de temps en temps
- c) rarement
- d) pas du tout

5. Par qui sont animées les réunions ?

- a) Le Directeur de l'école
- b) Les maîtres
- c) autre (préciser)

6. Quels sont les thèmes débattus au cours de ces réunions ?

- a) Lutte contre l'érosion
- b) Salubrité
- c) Reboisement
- d) autre (préciser)

7. Depuis que le PFIE existe, avez-vous constaté un changement dans le village ?

Oui

Non

8. Si Oui, lequel ?

- a) Le village est plus propre
- b) On coupe moins les arbres
- c) beaucoup d'arbres sont plantés
- d) autre (préciser)

9. Participez-vous personnellement aux activités liées à l'environnement ?

- a) tout le temps
- b) de temps en temps
- c) rarement
- d) pas du tout

10. Si votre réponse est (a) (b) ou (c), dites quelle a été votre participation personnelle ?

- a) reboisement
- b) lutte contre l'érosion
- c) salubrité
- d) autre (préciser)

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

5. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENTS LOCAUX DU DEVELOPPEMENT

I - IDENTIFICATION

A. Nom (facultatif) :

B. Fonction :

C. Localité :

II - PERCEPTION DU PFIE

1. Le PFIE est implanté dans votre région depuis bientôt 3 ans, êtes-vous au courant de l'existence d'un tel projet ?

Oui

Non

2. Si oui quels sont d'après vous les objectifs poursuivis par ce projet ?

3. Ces objectifs vous semblent-ils adaptés au milieu ?

Oui

Non

4. Des réunions de sensibilisation sont-elles organisées dans le village ?

Oui

Non

5. Si Oui, en tant qu'agent de développement participez-vous à ces réunions ?

Oui

Non

6. Si Oui, participez-vous à ces réunions comme

a) observateur ?

b) conseiller ?

c) animateur ?

7. En dehors des réunions fait-on appel à vos compétences en tant que technicien ?

Oui

Non

8. D'après vous, les résultats obtenus par le projet sont-ils satisfaisants ?

Oui

Non

9. Si Oui dans quels domaines précis ?

10. Sinon pourquoi ?

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

6. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE ET LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

I - IDENTIFICATION

- A. Fonction : INSPECTEUR CONSEILLER PEDAGOGIQUE
B. IEE DE :
C. Localite :

II - STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

1. Les stages de formation organisés à l'intention des maîtres PFIE vous donnent-ils satisfaction par rapport

a) à la conception et à la méthodologie

Oui Non

b) à l'organisation et au calendrier

Oui Non

c) au suivi de la formation

Oui Non

2. Les outils pédagogiques mis à la disposition des maîtres PFIE

• donnent-ils satisfaction par rapport

a) aux objectifs de l'Education environnementale

Oui Non

b) à leur adaptabilité au système éducatif

Oui Non

c) au système de validation mis en place

Oui Non

3. De manière générale, la stratégie de mise en oeuvre du PFIE vous semble-t-elle appropriée ?

a) tout à fait

b) partiellement

c) pas du tout

III - RESULTATS DU PROJET

4. De manière générale, les résultats obtenus par le PFIE répondent-ils à vos attentes ?

- a) tout à fait
- b) partiellement
- c) pas du tout

5. Si votre réponse à la question 4 est (a), dites brièvement comment ces résultats sont perceptibles au niveau

- a) de l'Ecole _____
- b) du programme scolaire _____
- c) des populations _____
- d) du milieu _____

6. Si votre réponse à la question 4 est (b) ou (c), dites à quoi est dû l'échec du projet _____

7. Selon vous le PFIE mérite-t-il d'être généralisé ?

oui

Non

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

7. GRILLE DE FREQUENCE DE LECON AYANT TRAIT A L'ENVIRONNEMENT
(Examen de documents pédagogiques du maître depuis 1 mois).

CONSIGNES :

1. Relever dans les documents pédagogiques du maître PFIE (Cahier de préparation - Fiches - Répartition mensuelle - Tableau de chants et Récitation etc...) depuis un mois (Février par exemple) les fréquences et les thèmes des leçons ayant trait à l'environnement.
2. Comparer à l'ensemble des activités du mois.
3. Examiner les cahiers de leçons et de devoirs des élèves.
4. Relever les initiatives personnelles du maître d'éducation environnementale.

DISCIPLINES	FREQUENCE	THEMES	OBSERVATIONS
Lecture			
Expression orale			
Expression écrite			
Arithmétique			
Système métrique			
Géométrie	:		
Sciences d'observations			

Géographie
Histoire
Agriculture
Elevage
Récitation
Chant
Dessin

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

8. GRILLE D'OBSERVATION D'UNE LECON DANS UNE CLASSE PFIE

Ecole Niveau

Effectif

Leçon Titre

Date Horaire : de à

Note : 1 = Médiocre
2 = Assez-bien
3 = Bien

1. PREPARATION

	1	2	3
1.1 - Il existe une fiche de préparation.....			
1.2 - Il existe un matériel varié et adapté à la leçon.			
1.3 - Les objectifs formulés sont pertinents.....			
1.4 - Des stratégies pour atteindre les objectifs formulées sont prévues			
1.5 - Les évaluations prévues sont en rapport avec les objectifs formulés.....			
2. CONTENU DE LA LECON			
2.1 - En rapport avec l'Education Environnementale.....			
2.2 - Adapté au niveau de la classe			

1	2	3

- 2.3 - Bien dosé par rapport à la durée requise.....
- 2.4 - Il existe un enchaînement logique entre les différentes phases de la leçon.....
- 2.5 - Les notions prévues sont pertinentes.....

3. METHODES ET TECHNIQUES EMPLOYEES

- 3.1 - Leçon introduite par des prérequis.....
- 3.2 - Les stratégies utilisées sont efficaces.....
- 3.3 - La progression est bien respectée.....
- 3.4 - La leçon est illustrée par des exemples ou par des croquis
- 3.5 - La leçon est appuyée sur des réalités de l'environnement.....
- 3.6 - Le matériel est employé à bon escient.....
- 3.7 - Des synthèses séquentielles sont faites.....
- 3.8 - Une récapitulation est faite en fin de leçon.....

4. ACTIVITES DU MAITRES

- 4.1 - Explique la leçon, démontre.....
- 4.2 - Fait appel aux connaissances antérieures des élèves.....
- 4.3 - Donne des explications complémentaires.....
- 4.4 - Utilise rationnellement le tableau.....
- 4.5 - Maîtrise le contenu de la leçon.....
- 4.6 - Emploi rationnellement le matériel prévu.....
- 4.7 - Reprend ou fait reprendre les élèves en cas d'erreur.....
- 4.8 - Reformule les informations non comprises.....
- 4.9 - Accepte les réponses des élèves.....
- 4.10- Il exploite sa leçon en direction de l'Education Environnementale.....
- 4.11- Fait la synthèse des explications ou des démonstrations.....
- 4.12- Contrôle et surveille le travail des élèves.....
- 4.13- Fait tirer des conclusions ayant trait à l'Edu-

	1	2	3
cation environnementale.....			
5. ATTITUDE DES MAITRES			
5.1 - Suscite l'intérêt pour la leçon.....			
5.2 - Sollicite la participation des élèves en . posant des questions..... suscitant le dialogue..... faisant agir.....			
5.3 - Apprécie et encourage les élèves.....			
5.4 - Favorise le dialogue entre . lui et les élèves..... les élèves.....			
5.5 - Maîtrise la classe.....			
5.6 - Fait montre d'un esprit démocratique.....			
5.7 - Son langage est accessible à la classe.....			
5.8 - Sa voix est audible.....			
5.9 - Attitude attendue.....			
6. ACTIVITES ET ATTITUDES DES ELEVES			
6.1 - Participent à la leçon de façon dynamique.....			
6.2 - Donnent des informations complémentaires.....			
6.3 - Rectifient les erreurs des autres.....			
6.4 - Recopient le résumé du tableau.....			
6.5 - Exécutent les exercices.....			
6.6 - Manipulent le matériel collectif.....			
6.7 - Manipulent le matériel individuel.....			
6.8 - Se concentrent sur la leçon.....			
6.9 - Niveau général de la classe.....			
6.10- Discipline générale de la classe.....			

5. ATTITUDE DES MAITRES

- 5.1 - Suscite l'intérêt pour la leçon.....
- 5.2 - Sollicite la participation des élèves en .
posant des questions.....
suscitant le dialogue.....
faisant agir.....
- 5.3 - Apprécie et encourage les élèves.....
- 5.4 - Favorise le dialogue entre .
lui et les élèves.....
les élèves.....
- 5.5 - Maîtrise la classe.....
- 5.6 - Fait montre d'un esprit démocratique.....
- 5.7 - Son langage est accessible à la classe.....
- 5.8 - Sa voix est audible.....
- 5.9 - Attitude attendue.....

6. ACTIVITES ET ATTITUDES DES ELEVES

- 6.1 - Participent à la leçon de façon dynamique.....
- 6.2 - Donnent des informations complémentaires.....
- 6.3 - Rectifient les erreurs des autres.....
- 6.4 - Recopient le résumé du tableau.....
- 6.5 - Exécutent les exercices.....
- 6.6 - Manipulent le matériel collectif.....
- 6.7 - Manipulent le matériel individuel.....
- 6.8 - Se concentrent sur la leçon.....
- 6.9 - Niveau général de la classe.....
- 6.10- Discipline générale de la classe.....

7. EVALUATION DE LA CLASSE

- 7.1 - Evaluation séquentielle effectuée.....
- 7.2 - Evaluation finale effectuée.....
- 7.3 - Activités d'évaluation bien dosées par rapport au niveau de la classe.....
- 7.4 - Pertinence du contenu des activités d'évaluation.....
- 7.5 - Les activités d'évaluation sont corrigées.....
- 7.6 - Les activités d'évaluation permettent de vérifier la pertinence des objectifs.....
- 7.7 - Les objectifs formulés sont atteints au regard de la correction des activités d'évaluation....

1	2	3

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

ANALYSE - BILAN DU PFIE/TCHAD

9. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES MAITRES PFIE

I - PREALABLES

- En quoi l'éducation environnementale est-elle un impératif ?
- Quels objectifs poursuit-elle à l'école ?
- Quelle est votre position quant à votre implication dans cette innovation ?
- Quelle place accordez-vous à l'éducation environnementale par rapport aux disciplines scolaires existantes ?

II - FORMATION

1. Stratégie

- que pensez-vous de l'organisation, du déroulement, des méthodes et de la durée de votre formation ?
- les supports pédagogiques employés par vos formateurs étaient-ils appropriés et efficace ?

2. Notions environnementales de base

- quelles notions, concepts de base pensez-vous avoir retenus sur l'environnement ? (en faire définir quelques-uns)
- Dites ce que vous savez de la sécheresse et de la désertification (causes, conséquences et remèdes)

3. Formation pédagogique

- quelle est votre appréciation de la formation pédagogique reçue pour l'éducation environnementale ?
- Donnez les caractéristiques et la démarche de la pédagogie de l'éducation environnementale.

4. Formation technique

- Comment appréciez-vous la formation aux techniques agroforestières ?
- Appliquez-vous avec aisance ces techniques ?
- Sinon, en quelles disciplines éprouvez-vous des difficultés ?

5. Outils pédagogiques et techniques

- Comment appréciez-vous la qualité des outils pédagogiques et techniques à travers l'usage que vous en faites ?

6. Appréciation générale

- Pensez-vous avoir reçu une formation adéquate et suffisante pour assurer l'éducation environnementale ?
- Sinon, quelles lacunes y constatez-vous ?
- Quel complément de formation souhaiteriez-vous avoir ?

ANALYSE - BILAN PFIE/TCHAD

10. EVALUATION DES SAVOIR-FAIRE DES ELEVES PFIE (Niveau CM2)

Note : Il est difficile de mesurer directement les savoir-faire des élèves au cours d'un seul passage des évaluateurs. Aussi avons-nous tenté d'approcher cette évaluation par la présente grille d'observation.

THEME : TRAVAUX PRATIQUES EN EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

POPULATION-CIBLE : ELEVE PFIE

OBJECTIF : ETRE CAPABLE DE SEMER OU DE PLANTER UN ARBRE.

MOYENS MATERIELS

- un pot vide
- du substrat
- des graines
- un pot avec un plant
- un couteau
- un arrosoir

CONSIGNES

- 1. Pas du tout satisfaisant
- 2. Peu satisfaisant
- 3. Satisfaisant
- 4. Très satisfaisant

ACTIONS

A) L'élève est-il capable de :

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 1) remplir un pot | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2) semer les graines dans un pot | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 3) ranger le pot dans une planche et arroser | 1 | 2 | 3 | 4 |

B) L'élève est-il capable de :

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 1) creuser un trou avec les dimensions requises pour la plantation | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2) travailler le plant avant la mise en place | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 3) mettre en place le plant | 1 | 2 | 3 | 4 |

EVALUATION : L'objectif est atteint si l'élève exécute parfaitement les actions A ou B ou les deux à la fois.

ANNEXE 5

- RESULTATS BRUTS OBTENUS

TEST DE NIVEAU ET EVALUATION DU SAVOIR-FAIRE DES ELEVES

Il a été prévu de tester le niveau et le savoir-faire des élèves sur un échantillon de 250 élèves sur les cinq écoles parcourues. La situation de grève et la période de recensement n'ont pas permis de réunir tous ces élèves. Seulement 17 ont pu être évalués. Il est donc clair que ce petit nombre limite fortement la fiabilité des résultats obtenus.

1. Test de niveau



La moyenne des notes calculée sur 15 est de l'ordre de 11,44 soit à peu près 15,25/20. C'est donc un niveau général très bon qui augure d'une maîtrise de leçons d'éducation environnementale reçues par les élèves. Cependant il y a lieu de signaler qu'au niveau de l'expression écrite, le niveau est très bas.

2. Evaluation du savoir-faire

L'outil d'évaluation a pour objectif de tester si les élèves sont capables de semer ou de planter un arbre. Pour la plantation la période actuelle n'est pas propice car les pépinières sont en voie de leur installation. Par ailleurs des entretiens qu'on a eu avec les enseignants la plupart des pépinières sont en première année d'installation. Ce qui signifie que dans la majorité des cas les élèves n'ont pas encore reçus une formation pratique dans ce domaine.

Pour les élèves évalués (17 dans une seule école) des conditions artificielles ont été créées (imagination d'un plant dans un pot) pour évaluer leur savoir-faire. L'outil d'évaluation a prévu, quatre degrés de connaissance. Les degrés perçus chez les élèves varie de 2 à 4, avec une moyenne de l'ordre de 3. Ce qui semble justifier une assez bonne connaissance pratique de ces élèves. Cependant il faut signaler que les dimensions requises pour une plantation, tout comme les profondeurs de semi ne sont pas toujours bien perçues.

ENTRETIEN AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Les entretiens que l'équipe d'évaluation a eu avec les membres de la communauté vise essentiellement à recueillir des informations sur leur perception du PFIE, sur les actions de sensibilisation entreprises au niveau local et sur le degré d'implication de la population par rapport aux actions menées. Il était prévu initialement de rencontrer 3 personnes par école visitée soit au total 15 individus mais des contraintes liées à l'indisponibilité de personnes visées (marché hebdomadaire, période de pêche etc...) ont fait que finalement l'équipe n'a pu s'entretenir qu'avec 14 individus. L'échantillon est composé de chefs de village, des responsables des APE et des parents d'élèves.

Les résultats des entretiens sont les suivants :

Item 1 : Savez-vous que le PFIE existe dans votre village ?

OUI	92,8 %
NON	7,2 %

Item 2 : Si oui, pouvez-vous dire quels sont les objectifs poursuivis par ce projet ?

a) plantation d'arbres	50 %
b) maintien de la salubrité	30 %
c) protection / restauration de l'environnement	20 %
d) autre	0 %

Les réponses fournies indiquent que plus de 92 % des personnes interrogées sont au courant de l'implantation du PFIE dans le village. Une minorité (7 %) cependant déclare n'être au courant de rien. Les opinions sont partagées quant aux objectifs du PFIE : pour la moitié du public interrogé, le projet a essentiellement pour objectif la plantation des arbres. Une proportion assez importante (30 %) pense que le PFIE vise le maintien de la salubrité tandis que 20 % se prononce en faveur de la protection/restauration de l'environnement.

Ce constat veut tout simplement dire que les préoccupations immédiates des villageois résident dans la lutte contre l'avancée fulgurante du désert et les effets qui en découlent (sécheresse, famine, manque d'eau etc...). Pour les paysans, le PFIE doit contribuer à améliorer le vécu quotidien avant de s'attaquer à d'autres problèmes dont les effets ne se font pas sentir de manière pressante.

Item 3 : Des réunions de sensibilisation sur les problèmes de l'environnement sont-elles organisées au village ?

- | | |
|----------------------|--------|
| a) souvent | 0 % |
| b) de temps en temps | 50 % |
| c) rarement | 28,5 % |
| d) pas du tout | 21,4 % |

Selon la moitié des personnes interrogées, les réunions de sensibilisation aux problèmes de l'environnement sont organisées périodiquement. D'aucuns (28 %) déclarent que des réunions de ce genre sont rares (voire inexistantes 21,4 %).

On peut peut-être voir là un effet de la démobilisation observée ces derniers temps chez les enseignants et qui a pour origine l'irrégularité de salaires : à titre d'exemple, au moment de la passation de cette enquête, certaines écoles visitées étaient fermées depuis trois mois pour cause de grève.

Item 4 : Si votre réponse est a), b) ou c), assistez-vous personnellement à ces réunions ?

- | | |
|----------------------|--------|
| a) souvent | 0 % |
| b) de temps en temps | 50 % |
| c) rarement | 21,4 % |
| d) pas du tout | 7,1 % |
| Néant | 21,4 % |

Quand elles sont organisées, les réunions sont fréquentées de manière irrégulière par la moitié des villageois. Une bonne

proportion (21,4 %) y participe rarement sinon pas du tout (7 %). Les 21,4 % des "néant" représentent les individus ayant déclaré à l'item 3 la non tenue de réunion de sensibilisation dans leur village.

Il ne serait pas exagéré d'affirmer que là aussi il pourrait y voir une relation de cause à effet entre la démobilisation des enseignants d'une part et la participation régulière des paysans aux réunions d'autre part. En effet, comment les premiers pourront-ils susciter de l'engouement chez les seconds si eux-mêmes se montrent peu convaincus ?

Item 5 : Par qui sont animées ces réunions ?

a) par le Directeur d'école	50 %
b) par les maîtres	0 %
c) par d'autres	28,5 %
d) néant	21,4 %

On constate que les maîtres PFIE ne prennent pas du tout part dans l'animation des réunions, cette tâche étant assurée dans 50 % par le Directeur d'école. Car ailleurs, 28,5 % des interlocuteurs déclarent que seuls animateurs qu'ils ont connu en matière de protection de l'environnement sont les membres du Comité National d'Orientation lors du passage de ces derniers dans la localité.

Enfin 21,4 % disent qu'ils n'ont pas connu d'animateurs puisqu'aucune réunion en rapport avec le PFIE n'a été organisée chez eux.

Item 6 : Quels sont les thèmes débattus au cours de ces réunions ?

a) lutte contre l'érosion	20,8 %
b) salubrité	33,3 %
c) reboisement	33,3 %
d) autres thèmes	0 %
néant	12,5 %

Tous les thèmes en rapport avec l'environnement ont fait l'objet de débats au cours des réunions de sensibilisation ; une plus grande place y est toutefois accordée à la salubrité et au reboisement.

Item 7 : Depuis que le PFIE existe avez-vous constaté un changement dans le village ?

OUI	57,1 %
NON	42,8 %

Item 8 : Si oui, lequel ?

a) le village est plus propre	28,5 %
b) on coupe moins les arbres	28,5 %
c) beaucoup d'arbres sont plantés	21,4 %
néant	42,8 %

57 % des interlocuteurs pensent que depuis l'implantation du projet il y a un changement dans leur cadre de vie. 42,8 % sont d'un avis contraire. Le changement est perceptible notamment dans la propreté du village (28,5 %), dans la lutte contre le déboisement (28,5 %) et dans l'accroissement du nombre d'arbres plantés (21,4 %). On peut donc affirmer que les bénéfices tirés de l'implantation du PFIE sont réels et tangibles même si cela paraît pour le moment assez timidement ressentis.

Item 9 : Participez-vous personnellement aux activités liées à l'environnement ?

a) tout le temps	35,7 %
b) de temps en temps	35,7 %
c) rarement	28,5 %
d) pas du tout	0 %

35,7 % des personnes interrogées déclarent participer personnellement et de manière régulière à toutes les activités liées à l'environnement. Le même pourcentage déclare y participer périodiquement tandis que 28,5 % participe rarement aux activités environnementales.

Item 10 : Si votre réponse est a), b) ou c) dites quelle a été votre participation personnelle ?

a) reboisement	57,1 %
----------------	--------

b) lutte contre l'érosion	0 %
c) salubrité	35,7 %
d) autre participation (supervision)	35,7 %
Néant	7,1 %

En matière d'activités environnementales, la contribution la plus importante se situe au niveau du reboisement (57 %). Une proportion appréciable participe également de manière active au maintien de la salubrité (35,7 %). Par ailleurs le même pourcentage est constitué de personnes qui, en raison de leur âge ou de leur statut social (chefs de village), sont dispensées des travaux physiques : ils assurent dans ce cas la supervision des activités.

CONCLUSION

Les entretiens que l'équipe d'évaluation a pu bénéficier dans chaque centre avec les membres de la communauté villageoise s'avère riches d'enseignements.

On note tout d'abord que l'implantation du PFIE dans les centres visités est bien réelle. Sa mise en oeuvre sur le terrain semble toutefois se heurter à quelques difficultés dues notamment à la situation peu enviable des enseignants chargés de vulgariser les objectifs du projet et aux contraintes du milieu (manque d'eau par exemple).

Bien qu'on ne peut, dans la phase actuelle du projet apprécier de manière objective le changement de mentalité vis-à-vis de l'environnement, toujours est-il que des actions concrètes ont été réalisées sur le terrain ce qui est déjà un bon présage pour l'avenir. Nous pensons toutefois que pour être durables, les actions entreprises ou à entreprendre doivent nécessairement être soutenues par des mesures d'accompagnement (creusage de puits par exemple).

ENTRETIEN AVEC LES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE ET LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Les cinq écoles retenues pour l'enquête relèvent des circonscriptions scolaires du Chari-Baguirmi Nord-Ouest, du Chari-Baguirmi Sud-Est et du Mayo-Kébbi/Est. L'équipe d'évaluation a eu à s'entretenir avec deux Inspecteurs de l'Enseignement Elémentaire et 3 Conseillers Pédagogiques. L'entretien était ciblé sur la stratégie de mise en oeuvre et les résultats obtenus par le projet. La synthèse des entretiens se présentent comme suit :

1. MISE EN OEUVE DU PFIE

Par rapport à la mise en oeuvre, tous les interlocuteurs sont unanimes pour marquer leur satisfaction quant à la conception et à la méthodologie. Deux interlocuteurs sur 5 se montrent par contre peu satisfaits de l'organisation et du calendrier de la formation. L'argument avancé concerne la durée de la formation qui semble-t-il, est trop courte pour permettre aux maîtres PFIE de maîtriser les contenus du programme.

Les avis sont partagés en ce qui concerne le suivi de la formation.

Par rapport aux objectifs de l'éducation environnementale et au système de validation mis en place, un large consensus se dégage en faveur des outils pédagogiques mis à la disposition des maîtres PFIE; des réserves sont toutefois émises en ce qui concerne l'adaptabilité des outils, certains textes de lecture se situant au-dessus du niveau des élèves.

Par ailleurs, la mise en oeuvre sur le terrain pose, selon le groupe interrogé, certains problèmes par manque de mesures d'accompagnement.

2. RESULTATS DU PROJET

Les résultats obtenus par le PFIE ne répondent que partiellement aux attentes des conseillers pédagogiques et des inspecteurs car selon eux, les seuls signes perceptibles sont les arbres plantés. La principale cause de l'échec réside dans les interruptions fréquentes et longues consécutives aux grèves.

RAPPORT SUR LES ENTRETIENS AVEC LES AGENTS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT

Introduction

Les agents locaux de développement enquêtés se recrutent au sein :

- des services publics d'encadrement rural : Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA) ; Centre Horticole d'Animation de Bougoumène (CHARB) ; Office National de Développement Rural (ONDR) et les services forestiers.

- des programmes et projets de coopération pour le développement : Projet de renforcement des appuis aux productions (PRSAP) ; Programme Appui au Développement de l'Economie Rurale / Volet Gestion des Ressources Naturelles (ADER/VGRN) ; Projet Multisectoriel de Développement Rural (PMDR) et le Projet de Développement des Activités Forestiers au Tchad (FAO : CHD 016 NET).

- des ONG : Secours Catholique pour le Développement (SECADEV).

Suivant le guide d'entretien qui leur est appliqué, trois champs d'investigation sont en effet identifiables : la connaissance du projet et ses objectifs ; la participation aux activités du projet et l'appréciation des résultats obtenus.

I - Connaissance du Projet et ses objectifs

Sur un échantillon de dix agents rencontrés, deux méconnaissent l'existence du projet. Deux en sont au courant mais ignorent complètement les objectifs poursuivis. Un groupe de six connaît le projet et ses objectifs qu'il assimile à la formation des hommes de demain (élèves) pour la lutte contre la désertification et la protection de l'environnement. Cette formation est généralement perçue comme un apprentissage aux enfants à aimer, planter et entretenir les arbres. Un seul parmi les six affirme qu'il s'agit

aussi de sensibiliser le milieu de vie des enfants que sont les communautés rurales et les parents d'élèves.

La gravité du phénomène de la désertification et la détérioration conséquente des ressources naturelles sont souvent évoqués pour justifier l'adaptation dans le milieu des objectifs poursuivis.

II - Participation aux activités du projet

Parmi les dix agents rencontrés, quatre seulement sont au courant de la tenue des réunions de sensibilisation dans les villages. Un seul a participé à ces réunions en tant que conseiller - animateur. Le reste y a pris part comme observateur.

Sur le plan pratique, seulement trois compétences techniques ont été utilisées pour installer les pépinières et les plantations scolaires.

III - Appréciation des résultats

Parmi les huit agents qui connaissent l'existence du projet, sept affirment que les résultats obtenus sont satisfaisants. Le domaine le plus parlant est celui des pépinières et plantations scolaires.

Conclusion

Six agents de développement sur dix (soit un taux de 60 %) connaissent le projet et ses objectifs. cette connaissance est par ailleurs fragmentaire et très insuffisante. Elle assimile généralement le projet à un programme scolaire de reboisement. Les aspects entretien, propreté, assainissement, lutte contre l'érosion etc... ne sont pas toujours bien perçus, par les agents locaux de développement.

Très peu de compétences disponibles (30 à 40 %) assistent techniquement les maîtres à la sensibilisation des milieux de vie des enfants et à dispenser les cours pratiques dans les écoles.

Il restent donc beaucoup à faire dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines existantes.

ANALYSE DES RESULTATS DE QUESTIONNAIRE DESTINE AUX DIRECTEURS D'ECOLES

- Ce questionnaire vise à identifier les difficultés et les réussites constatées dans la mise en oeuvre du projet par les différents acteurs / partenaires à savoir les élèves, les maîtres. Le questionnaire cherche aussi à savoir si les changements ou les améliorations observés sont durables. En un mot, il s'inscrit dans le cadre global de l'objectif du PFIE attendu : l'éducation environnementale doit provoquer chez les élèves et les enseignants une prise de conscience pouvant modifier leurs comportements, habitudes contraires vis-à-vis de l'environnement.

De l'analyse du dépouillement, il ressort que les objectifs du projet sont reconnus comme réalistes par les cinq (5) directeurs d'écoles interrogés et la stratégie de mise en oeuvre jugée satisfaisante, ainsi que les résultats du projet depuis son implantation.

L'impact du projet dans les changements ou les modifications de comportements et les améliorations se fait de manière sensible. Ce point est reconnu par les directeurs d'écoles - les manifestations perceptibles de ces changements ou améliorations se remarquent au niveau :

- des élèves : leur disponibilité et leur spontanéité à assurer l'entretien des arbres de l'école.
- des enseignants : l'introduction des notions ou thèmes environnementaux dans les contenus de l'enseignement ainsi que la réalisation des travaux pratiques. Ce qui est très encourageant c'est que les maîtres non impliqués dans le PFIE tentent de réaliser les mêmes activités que leurs collègues (effets d'entraînement). Cette action des enseignants et leurs attitudes laissent présager que l'exécution ou l'intégration du PFIE dans le système éducatif pourra se faire sans heurts.

- Dans le domaine scolaire, l'entretien du cadre de vie de l'école est manifeste (propreté de la cour). La protection (restauration est entreprise par deux écoles sur les cinq (5) : lutte contre l'érosion - installation des pare-feux etc...

- Nous saluons l'initiative des deux écoles - dont l'utilisation du foyer amélioré et la mise en défens du terroir a été signalé dans une école - mais à quelle fin ? Nous ignorons totalement la réponse.

La question 10 semble déranger quelque peu les directeurs car sur les 5 directeurs, un seul a répondu mais à côté (voir tableau dépouillement ci-contre).

ANALYSE DE LA GRILLE RELATIVE AU SAVOIR-FAIRE DES ELEVES

- La grille n'a pu être appliquée dans toutes les écoles retenues du fait de grève des enseignants. Une seule école a pu présenter dix-sept (17) élèves qui ont subi le test.

- L'exploitation de ce test ne peut refléter la réalité. Cependant, une bonne impression se dégage : les résultats enregistrés se situent à l'échelle 3 (4) et 4 (1). Les résultats sont donc satisfaisants. Seul le creusage des trous conformément à la dimension indiquée pose quelque peu de problème aux élèves.

TABLEAU DE SYNTHESE DE LECONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

(Mois de février 1993)

L'examen des documents pédagogiques des maîtres PFIE a donné les résultats suivants :

DISCIPLINES	! NOMBRES DE THEMES		! NOMBRE DE THEMES		! % PAR RAPPORT AU	
	! NOMBRES DE THEMES		! RELATIFS A L'ENVI-		! NOMBRE DE THEMES	
	! TRAITES		! RONNEMENT		! TRAITES	
	! CE2	! CM1	! CE2	! CM1	! CE2	! CM1
	!	!	!	!	!	!
Lecture	! 12	! 24	! 6	! 12	! 50 %	! 50 %
Expression écrite	! 4	! 6	! 3	! 4	! 75 %	! 66 %
Système métrique	! 4	! -	! 1	! -	! 25 %	! -
Arithmétique	! -	! 4	! -	! 3	! -	! 75 %
Géométrie	! 4	! 4	! 3	! 3	! 75 %	! 75 %
Sciences d'observation	! 8	! 8	! 8	! 6	! 100 %	! 75 %
Civisme et Morale	! 24	! 12	! 14	! 8	! 58 %	! 66 %
Géographie	! 8	! 8	! 6	! 7	! 75 %	! 87,5 %
Histoire	! 4	! 8	! 3	! 6	! 75 %	! 75 %
Agriculture/Elevage	! -	! 12	! -	! 10	! -	! 83
Dessin	! 8	! 4	! 7	! 2	! 87 %	! 50 %
Récitation / Chant	! 10	! 8	! 7	! 7	! 70 %	! 87,5
	!	!	!	!	!	!

ANALYSE DES RESULTATS DU CHECK-LIST

Selon les objectifs du Projet, les écoles doivent réaliser certaines activités aux fins de la transformation physique et non physique de leur cadre de vie. Aussi pour constater ces changements possibles, l'équipe d'évaluation a utilisé le check-list. Ainsi les actions suivantes ont été réalisées par les cinq (5) écoles retenues.

- Plantation et Protection des arbres : 4 écoles sur 5 ont planté d'arbres, ce qui représente 80 %. Ces arbres proviennent pour la plupart des sauvageons ou du SECADEV. La protection des arbres (clôture - arrosage) recueille 60 %, ce qui indique que le problème de sécheresse et de désertification est bien perçu et par les enseignants et par les élèves. La visite aux quartiers et l'entretien à bâtons rompus avec les habitants de sites visités ont permis de déceler le désir ardent de milieu de réaliser des reboisements. Mais l'eau, élément essentiel pour la vie fait défaut et limite quelque peu les actions dans certaines écoles.

- Certaines activités, pourtant prévues par les écoles lors de leur stage sont timidement entreprises ou à l'échelon individuel : petit élevage - assainissement - jardin scolaire etc... Les cours sont très propres mais l'entretien de l'habitant laisse à désirer dans quelques deux écoles. Les bâtiments sont dans un état de délabrement complet.

- On note avec satisfaction la présence d'une haie vive dans deux écoles de l'échantillon.

..

En conclusion, on peut affirmer que l'impact du projet est manifeste et la transformation attendue est certaine : la physionomie des écoles PFIE sera verdoyante en peu de temps.

- Etat de classe : La période de grève ne nous a pas permis de voir réellement ces classes. Mais des dessins réalisés par les élèves ont été présentés. Ceux-ci sont en rapport avec les thèmes

environnementaux et les enseignants affirment afficher cela dans les salles de classe.

- Réalisations en direction des communautés : Différentes actions ont été menées en direction des communautés scolaires. Parents et villageois montrent une certaine disponibilité à réaliser les activités proposées par les écoles en leur direction. Il semble que les actions de sensibilisation et de démonstration ont atteint leur cible, même si les réalisations au niveau de localités s'avèrent minces (voir tableau de réalisation envers et dans les communautés).

- Les demandes en plants, la tendance vers la lutte contre les feux de brousse liées à celui de nettoyage des abords du village (deux écoles sur cinq ont réalisé les pare-feux, le creusage des latrines et l'entretien du village) se font dans certaines localités mais encore de manière timide. Le problème de la qualité de l'eau est également perçu : certains puits sont fermés.

Ces activités, qui exigent de changements de comportements / habitudes auront leur impact réel sur les communautés que si les campagnes de sensibilisation et de démonstration se poursuivent car, il est difficile, a-t-on dit de changer des habitudes.

CONSTAT DES RÉSULTATS OBTENUS À TRAVERS LES ACTIVITÉS DU PFI

9.5

Activités réalisées		Arbres plantés		Arbres entourés		Arbres régulièrement arrosés		Arbres régulièrement arrosés et habillés		Pépinière pour le reboisement		Jardin scolaire		Petit élevage		Habitat vivant		Propreté de la cour	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
1. BALTRAM	+			+		+		+		+		+		+		+		+	
2. LAMIA	+			+		+		+		+		+		+		+		+	
3. KAKALE	+			+		+		+		+		+		+		+		+	
4. MBARLET	+			+		+		+		+		+		+		+		+	
5. BOUSSO	+			+		+		+		+		+		+		+		+	

1. Ce tableau tel qu'il est présenté ne signifie pas grand chose : le calcul de pourcentage de participation des écoles à ces différentes activités s'avère donc indispensable et expliquerait mieux ce tableau. Le calcul se fait de la manière suivante : nombre d'écoles ayant réalisé telles activités divisé par le nombre d'écoles de l'échantillon (5) multiplié par 100. Ainsi par exemple on obtient : arbres plantés : 4 écoles sur 5 ont planté des arbres, ce qui représente 80 %.

2. Voir l'analyse des résultats.

ENTRETIEN AVEC LES MAITRES PFIE

Il convient de rappeler brièvement la méthodologie employée pour conduire cet entretien avec les maîtres du PFIE. Les maîtres choisis appartiennent aux cinq écoles PFIE retenues. Ils sont issus des 1ère et 2ème cohortes de formation. L'entretien s'est déroulé à deux entre le maître du PFIE et un des membres de la mission, dans une atmosphère très détendue.

Cet entretien visait trois objectifs essentiels :

- a) vérifier chez les maîtres PFIE la connaissance des notions et concepts de base sur l'environnement et l'objectif de l'éducation environnementale à l'école primaire.
- b) s'assurer si la formation pédagogique et technique reçue est adéquate et suffisante.
- c) vérifier l'utilisation des outils pédagogiques mis à la disposition des maîtres PFIE.

RESULTATS OBTENUS DE L'ENTRETIEN AVEC LES MAITRES PFIE

THEMES FAISANT L'OBJET D'ENTRETIEN	POURCENTAGES DE BONNES REPONSES	OBSERVATIONS
II - PREALABLES : L'éducation en-environnementale : son objectif à l'école - Implication du maître.	72,5 %	
!Sa place par rapport aux disciplines scolaires existantes		
III - FORMATION		!70 % des maîtres PFIE font remarquer que la durée de leur formation est un peu courte
1. Stratégie	100 %	
2. Notions environnementales de base	50 %	
3. Formation pédagogique	70 %	
4. Formation technique	60 %	!Dans une école les maîtres ont fait remarquer qu'il leur manque de matériel de reboisement
5. Outils pédagogiques et techniques	100 %	
6. Appréciation générale		!Tous les maîtres déclarent la formation reçue adéquate et suffisante, cependant tous souhaitent être assistés sur le terrain et suivre un stage de renforcement des compétences dans le domaine d'éducation sanitaire, de bien-être familial, de construction de foyer amélioré.

INTERPRETATION DU TABLEAU DE SYNTHESE DE L'ENTRETIEN

L'examen de ce tableau appelle quelques observations suivantes :

1. L'ensemble de questions portant sur la stratégie de formation et les outils pédagogiques et techniques ne posent aucun problème. Tous les maîtres les apprécient positivement. Cependant pour la durée de la formation, 70 % des maîtres interrogés pensent qu'elle est assez courte et soutiennent qu'il soit organisé à leur intention un stage de recyclage de quelques jours (5 à 10 jours) pour parfaire leurs connaissances.

2. L'entretien sur les questions préalables (éducation environnementale, son objectif à l'école élémentaire, sa place dans les disciplines scolaires ...) et sur la formation pédagogique sont en général assez bien comprises.

Par contre les questions relatives aux notions de base sur l'environnement et sur la formation technique sont passablement perçues. Bon nombre de maîtres PFIE ont déclaré que les concepts de base sur l'environnement présentés lors du stage de leur formation sont assez indigestes.

3. D'une manière générale, tous les maîtres PFIE sont unanimes à reconnaître que la formation qu'ils ont reçue est adéquate et suffisante mais ils souhaitent recevoir un complément de formation dans le domaine de l'éducation sanitaire, de bien-être familial, de construction des foyers améliorés.

ANNEXE 6

PFIE/TCHAD

CILSS/CEE/INSAH

COORDINATION REGIONALE

COMpte RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE NATIONAL D'ORIENTATION (CNO)

Sur convocation de son Président, M. NANDOUMABE ALLARABAYE, le Comité National d'Orientation du PFIE/TCHAD a tenu, ce jour 5 Avril 1993 de 10H 30 à 13 heures une réunion extraordinaire élargie dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Examen du rapport d'évaluation interne du PFIE/TCHAD (fin de la phase expérimentale du projet).
- 2) 3^e Comité de Pilotage du PFIE.
- 3) Divers.

Etaient présents à cette réunion :

- 1) NANDOUMABE ALLARABAYE, Président du CNO.
- 2) DOROMON Michel, Vice-Président du CNO.
- 3) OUMAR PATCHA, CONACILSS, membre du CNO.
- 4) HAMANN GABIN, Conseiller à la Délégation de la CCE, membre du CNO.
- 5) MAHAMAT MAMADOU ADDY, Administrateur Projets (PAON), Ministère du Plan et de la Coopération.
- 6) HELOU DJARMA, Chef de l'Equipe Pédagogique Nationale PFIE.
- 7) ^{**} KOUMBAYE BELYO, membre de l'Equipe Pédagogique Nationale PFIE.
- 8) MOBELE DOUMRO, Chef de l'Equipe Nationale de Formation PFIE.
- 9) NGUESSITIBAYE RENI, membre de l'Equipe Nationale de Formation.
- 10) BONGORO WEFOU, Directeur de l'Enseignement Elémentaire, Membre de l'Equipe Nationale de Formation.
- 11) GADNANTH NAIPADJA, Membre de l'Equipe Nationale de Formation.
- 12) DOLMIA NDIKIBAYE, Direction des Forêts et de la Protection

de l'Environnement, membre de l'Equipe d'évaluation.

- 13) NOMAYE MADANA, Chef de Projet National du PFIE, Rapporteur.

Etaient invités mais absents :

- 1) GATA NDER, Ministère de l'Information, membre du CNO.
- 2) MOUSSA DOUMGOR, Ministère de l'Information, membre de l'Equipe Pédagogique Nationale.
- 3) DOUNGOUS MAHAMAT, Chef de Service de l'Evaluation du Ministère de l'Education Nationale.
- 4) CHAKNA MABISSOUMI, Service de l'Evaluation, Ministère de l'Education Nationale.
- 5) Le Directeur de CARE TCHAD.

L'ordre du jour proposé a été adopté tel quel.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, à savoir l'examen du rapport de l'évaluation interne du PFIE/TCHAD, il a été demandé au Chef de Projet National et aux membres de l'Equipe d'évaluation de présenter oralement le document d'évaluation qui a été remis deux (2) jours plus tôt à chaque participant. Les débats auront lieu après la présentation de ce document partie par partie.

Les débats qui ont suivi la présentation du rapport d'évaluation ont porté essentiellement sur les points suivants :

- 1) Le rapport d'évaluation est globalement satisfaisant. Les constats faits et les problèmes soulevés dans le rapport ne sont pas très éloignés de ceux constatés par le Comité National d'Orientation lui-même qui suit le projet depuis le début. C'est donc une confirmation de l'appréciation que le CNO fait du Projet.
- 2) Il aurait été intéressant d'inclure dans le rapport les termes de référence des évaluateurs. Cela pourrait être un résumé succinct du document de base de la Coordination Régionale intitulé "Considérations, Orientations et Méthodologie pour un bilan du PFIE".

3) Des amendements de forme (fautes d'orthographe, syntaxes, style etc...) et quelquefois de fond (clarification des idées - lecture des tableaux - nuances à apporter à certaines affirmations etc...) ont été faits par les participants à la réunion. Recommandations ont été faites pour une nouvelle rédaction du rapport d'évaluation qui prendrait en compte tous les amendements apportés.

Le Rapport d'évaluation du PFIE/TCHAD a été donc adopté avec ces amendements.



S'agissant du second point de l'ordre du jour, le Président du CNO a informé les participants de la tenue prochaine de la réunion du 30 Comité de Pilotage du PFIE (15-16 Avril 1993) à OUAGADOUGOU. Le Président a tenu à rappeler le dernier Comité de Pilotage tenu à NOUAKCHOTT. Beaucoup de problèmes ont été soulevés la fois dernière. Certains ont reçu une solution (telles que les indemnités des maîtres) d'autres ne sont pas encore entièrement résolus (le cas des puits pour les écoles PFIE). Et le Président de poser la question de savoir quels problèmes le PFIE/TCHAD pourrait poser lors de ce prochain Comité de Pilotage ? A cette question, la réunion a recommandé d'insister sur la question des puits d'une part et les moyens de locomotion pour le suivi pédagogique des maîtres sur le terrain d'autre part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13 heures.

Le Président du CNO
COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION
LE PRESIDENT
NANDOUMABE ALLARABAYE

Le Rapporteur

Le CHEF
DE PROJET
NATIONAL
NOMAYE MADAMA
Information sur l'Enseignement